



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4091 - Vendredi 07 mars 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 14**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 12

- Résultats provisoires des régions P. 13 à 14

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 16 à 38**

- Marchés de fournitures et services courants P. 16 à 29

- Marchés de travaux P. 30

- Marchés de prestations intellectuelles P. 31 & 38

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 39 à 57**

- Marchés de fournitures et services courants P. 39 à 43

- Marchés de travaux P. 44 à 53

- Marchés de prestations intellectuelles P. 54 à 57



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKUNA

Demande de prix n°2025-04/BUMIGEB/DG/PRM du 14/01/2025 pour l'acquisition de titres de transport au profit du BUMIGEB en lot unique. Référence de l'Avis de publication : quotidien des Marchés Publics N°4060 du jeudi 23 janvier 2025. Date de dépouillement : 30 janvier 2025. Nombre de plis reçus : neuf (09). Date de délibération : 30 janvier 2025. Financement : budget BUMIGEB, exercice 2025

N°	Nom du Soumissionnaire	Montants lus	Montants corrigés	Délai d'exécution par commande	Rang	Observations
<p>Enveloppe financière (E) : 43 970 000 ; Moyenne arithmétique (P) : 40 501 494; Moyenne pondéré (M) : 42 582 598; 0.85M : 36 195 208; 1.15M : 48 969 987</p>						
1	EVASION VOYAGES	Mini TTC : 23 810 394 Maxi TTC : 43 450 904 TVA : 18%	Min : 23 810 394 TTC Max : 43 450 904 TTC	7 jours par commande	2 ^{ème}	RAS
2	HTS	Min : 14 000 000 TTC Max : 36 700 000 TTC TVA : 0%	Min : 14 000 000 HTVA Max : 36 700 000 HTVA	7 jours par commande	-	Non conforme Les prix unitaires proposés aux items 1 (3 000 000 FCFA) et 8 (700 000 FCFA) sont irréalistes et assimilable à de la fausse facturation : Offre écartée
3	FAGUEMAF VOYAGE	Min : 9 240 000 HTVA Max : 29 830 000 HTVA	Min : 9 240 000 HTVA Max : 29 830 000 HTVA	7 jours par commande	-	Non conforme Les prix unitaires proposés aux items 1 à 8 (3 150 000 ; 250 000 ; 250 000 ; 220 000 ; 250 000 ; 250 000 ; 250 000 ; 220 000) sont irréalistes et assimilable à de la fausse facturation : Offre écartée
4	LA PURETE	Min : 18 129 000 HTVA Max : 32 740 400 HTVA	Min : 18 129 000 HTVA Max : 32 740 400 HTVA	7 jours par commande	-	Non qualifié Licence agence de voyage et de tourisme expiré, aucun visa de validité de la licence n'est fourni pour l'année 2025
5	GTC	Min : 12 800 000 TTC Max : 35 000 000 TTC TVA : 0%	Min : 12 800 000 HTVA Max : 35 000 000 HTVA	7 jours par commande	-	Non conforme Les prix unitaires proposés aux items 1 (2 950 000) ; item 3 (400 000) et à l'item 5 (500 000) sont irréalistes et assimilable à de la fausse facturation : Offre écartée
6	MAUBAH VOYAGES	Min : 12 740 000 TTC Max : 34 160 000 TTC TVA : 0%	Min : 12 740 000 HTVA Max : 34 160 000 HTVA	7 jours par commande	-	Non conforme Les prix unitaires proposés aux items 1 (2 845 000) ; item 3 (400 000) et à l'item 8 (900 000) sont irréalistes et assimilable à de la fausse facturation : Offre écartée
7	SATGURU TRAVELS	Min : 19 994 900 TTC Max : 37 193 700 TTC TVA : 0%	-	-	-	Non conforme Lettre de soumission adressée à la SONABHY au lieu du BUMIGEB
8	EURO WORLD	Min : 18 336 200 HTVA Max : 33 406 700 HTVA	Min : 18 336 200 HTVA Max : 33 406 700 HTVA	7 jours par commande	1 ^{er}	RAS
9	KAISER VOYAGE	Min : 10 795 000 HTVA Max : 30 520 000 HTVA	Min : 10 795 000 HTVA Max : 30 520 000 HTVA	7 jours par commande	-	Non conforme Les prix unitaires proposés aux items 1 (2 760 000), item 2 (5 000) ; item 3 (5 000) et à l'item 8 (5 000) sont irréalistes et assimilable à de la fausse facturation : Offre écartée
Attributaire provisoire		<p>La CAM propose l'attribution du marché à EURO WORLD pour un montant minimum de dix-huit millions trois cent trente-six mille deux cents (18 336 200) F CFA HTVA et un montant maximum de trente-trois millions quatre cent six mille sept cents (33 406 700) F CFA HTVA, avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.</p>				

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES				
Demande de Propositions N°2024-0101/MEF/SG/DMP du 13 /12/2024 pour la réalisation de la mission d'audit externe (exercices 2024-2025) du PUDTR et PPCH. Références de la publication des résultats de la Demande de Propositions : RMP N°4077 du lundi 17 Février 2025. Financement : BANQUE MONDIALE (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)				
Nombre de cabinets retenus pour l'ouverture des Propositions financières : quatre (04) ;				
Nombre de plis reçus : cinq (04) ; Date d'ouverture des propositions financières : 26/02/2025 ; Date de délibération : 26 /02/2025 ;				
Méthode de sélection : budget déterminé ; Score technique minimum requis : 70 points				
Soumissionnaires	Total : 100 points	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations
FIDEXCO SA	70 points	14 160 000	-----	RAS
GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA/SEC DIARRA MALI	93 points	14 950 000	-----	RAS
WORLD AUDIT	83 points	12 980 000	-----	RAS
AUREC Afrique-BF	96 points	11 238 136	11 238 136	RAS
ATTRIBUTAIRE	AUREC Afrique-BF pour un montant TTC de onze millions deux cent trente-huit mille cent trente-six (11 238 136) Francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par exercice.			

Appel d'offres ouvert international n°2024-00097/MEF/SG/DMP du 07/11/2024 pour la fourniture et l'installation de onze (11) stations GNSS/CORS y compris la réalisation des infrastructures dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM). Financement : Accord de Don N°D872-BF du 14 Juillet 2021. Quotidien des marchés publics. Quotidien n°4006 du 08 novembre 2024. Publication internationale via STEP

Nombre de plis : Trois (03) ; Date de dépouillement : 13/01/2025 ; Date de délibération : 20/02/2025

SOUSSIONNAIRES	SCORE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
Groupe GOMATOS HOLDING GROUP/ LEICA GEOSYSTEMS	63,5	<p>A- Evaluation Technique Détaillée</p> <p>1- Centre de Calcul</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Item 11 : C'est une mise à niveau du centre de calcul en tenant compte des équipements existants et les nouveaux équipements à intégrer au lieu d'un remplacement des équipements existants. <p>2- Positionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Item 18 : La fréquence demandée pour le gain de signal est 50 Db. Le soumissionnaire propose 30 Db pour l'antenne ▪ Item 19 : Contradiction sur l'équivalence du matériel proposé. Il propose le récepteur GR50 WLAN comme équivalent et il affirme qu'une des fonctionnalités le « RTX » étant une propriété de TRIMBLE n'a pas d'équivalence ▪ Item 20 : Non prise en compte de l'aération <p>3- Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Item 21 : Aucune précision sur le "Digi Router with built in firewall 3G, 4G WR21" ▪ Item 25: Cinq (05) exigences non prises en compte: <ul style="list-style-type: none"> ○ Housse de transport: Housse rembourrée de qualité ○ Système d'exploitation: Windows professionnel (version récente et authentique en français avec sticker) ○ logiciel bureautique: Suite office professionnelle (version récente et authentique en français avec sticker) ○ Antivirus: Kaspersky ou équivalent (version récente et authentique en français avec clé d'activation) ○ doit donc pouvoir résister aux chocs, à la poussière, aux projections de liquides, à des températures extrêmes, etc. <p>Dans l'approche methodologique, certains éléments (Souris, Antivirus, logiciels bureautiques, résistance, et les logiciels GNSS) sont proposés en optionnel donc propositions non fermes.</p> <p>Aussi les accessoires (lecteur optique et house de transport) ne sont pas fournis</p> <p>La résistance aux liquides et aux temperatures extremes n'ont pas été Proposes</p> <p>4- Services Connexes</p> <p>Item 02.2 renforcement des capacités (module 2)</p> <p>Leica Geosystems a prévu d'organiser un déplacement d'une équipe de trois (03) personnes de l'IGB à Darmstadt en Allemagne pour le calcul du réseau des vingt quatre (24) suivant le même procédé que pour les deux phases précédentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les coûts relatifs à cette visite seront pris en charge par Leica Geosystems • Leica Geosystems a contacté l'Université qui n'était pas au courant de la 3ème phase prévue. • L'université à mentionner qu'elle ne pourrait pas assurer la formation par manque de personnel mais est d'accord pour assurer le calcul (voir la lettre de l'université jointe au dossier administratif). L'Université a adressé un devis dans ce sens à Leica Geosystems. • Leica Geosystems va assurer la formation de trois (03) sur les procéder de calcul à l'aide du logiciel Bernese. Cette formation pourra avoir lieu soit à Darmstadt (mais pas à l'université qui n'a pas de personnel pour accueil l'UGP) soit à notre usine en Suisse dans la Région de Zurich/Saint Gall. Nous avons des experts en calcul Bernese qui se feront un plaisir de réaliser cette formation. Il sera également possible d'effectuer une visite de l'usine et d'échanger avec d'autre experts en réseau CORS et matériel/logiciel CORS

Résultats provisoires

		<p>B- Critères d'Eligibilité et de Qualification</p> <p>1- Marchés similaires non conformes Montants des marchés similaires fournis sont inférieurs à 700 millions FCFA TTC.</p> <p>2- Chiffre d'Affaires : Chiffre d'affaires provenant de HAXAGON AG différent de LEICA GEOSYSTEMS AG (non traduit en français pour son exploitation). Chiffre d'affaires insuffisant</p> <p>Conclusion : Offre technique déclarée NON CONFORME</p>
<p>Groupement COGEA INTERNATIONAL, ATEF et TEROMOVIGO</p>	65	<p>B- Evaluation Technique Détaillée</p> <p>1- Communication Item 23 : Antenne communication Radio + support La marque et le modèle non précisés Item 25 : Ordinateur portable et logiciel de traitement des données GNSS (version récente en français) Des exigences non prises en compte : <ul style="list-style-type: none"> ✓ pouvoir résister aux chocs, ✓ à la poussière, ✓ aux projections de liquides, ✓ et à des températures extrêmes, etc. </p> <p>2- Services Connexes Tableau des Services connexes non fourni</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Item 01 : Installation (Electricité, Télécommunication, Abonnement) non proposée ○ Item 02 : Renforcement de capacité (le prestataire élaborera et exécutera les modules de formation) non proposé ○ Item 03 : Assistance (Garantie supplémentaire) non proposée <p>B- Critères d'Eligibilité et de Qualification</p> <p>1- Marchés similaires Absence de marchés similaires conformes</p> <p>2- Autorisation du fabricant Autorisations du fabricant pour le serveur et l'ordinateur portable non fournis</p> <p>Conclusion : Offre technique déclarée NON CONFORME</p>
<p>Groupement OPTRON (Pty) Ltd / GMS</p>	87	<p>A- Evaluation Technique Détaillée Spécifications techniques proposées conformes à celles demandées par l'Administration</p> <p>B- Critères d'Eligibilité et de Qualification Satisfait aux critères d'éligibilité et de qualification</p> <p>Conclusion : Offre technique déclarée CONFORME</p>
SOUSSIONNAIRES RETENU		Groupement OPTRON (Pty) Ltd / GMS

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DEMANDE DE PRIX N°2025-006/MFPTPS/SG/DMP pour l'acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du MFPTPS, du SP-CEFP-VEP pour l'organisation des concours session 2025. Référence et la date de publication : revue des marchés publics n° 4073 du mardi 11 février 2025. Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2025-004/MFPTPS/SG/DMP du 13/02/2025
Date d'ouverture des plis : 17/02/2025. Date de délibération : 17/02/2025. Nombre de plis reçus : dix-sept (17). Lot unique.
Financement : Budget Etat ; Exercice 2025

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA		Montant corrigé HTVA		Montant lu TTC		Montant corrigé TTC		R a n g	Observations
		Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi		
Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et du SP-CEFP-VEP. (E= 32 900 000 ; M= 30 176 324 ; 0.85M= 25 649 875 ; 1.15M= 34 702 772)											
1.	SOCIETE Z NEERE sarl	13 039 500	21 949 000	13 039 500	21 339 000	15 386 610	25 899 820	15 386 610	25 180 020	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse, Erreur de quantité maximale à l'item 1 et 34 respectivement de 80 au lieu de 90 et de 3 au lieu de 2 et erreur de somation entrainant une variation de -2,77%.
2.	MONDIAL DISTRIBUTION	12 820 000	22 907 500	12 820 000	22 907 500	15 127 600	27 030 850	15 127 600	27 030 850	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 22 (6 900 000)
3.	DATANG SOLUTION	12 960 000	22 857 500	12 960 000	22 857 500	15 292 800	26 971 850	15 292 800	26 971 850	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 22 (4 500 000)
4.	RDI sarl	13 290 000	21 780 000	13 290 000	21 780 000	15 682 200	25 700 400	15 682 200	25 700 400	2ème	conforme
5.	OUDIS SARL					13 644 930	27 019 050			Non classé	Non conforme : personnel et matériel minimum non fournis
6.	AS EQUIPEMENTS TRAVAUX	14 859 500	25 049 000	13 745 038	23 170 325	17 534 210	29 557 820	16 219 144	27 340 984	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 22 et 24 respectivement de 999 000 et de 995 000. Correction due à un rabais de 7,50%
7.	EZO International					21 057 100	31 860 000			Non classé	Non conforme : personnel et matériel minimum non fournis
8.	SBPE SARL	12 916 500	21 337 500	12 916 500	21 337 500	15 241 470	25 178 250	15 241 470	25 178 250	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 22 (885 000)
9.	LCF	14 836 500	25 195 500	13 760 854	23 368 826	17 507 070	29 730 690	16 237 807	27 575 215	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 22 et 24 respectivement de 999 000 et de 995 000. Correction due à un rabais de 7,25%
10.	GLOBAL SAMY SARL	16 429 000	25 428 000	13 964 650	21 613 800	19 386 220	30 005 040	16 478 287	25 504 284	4ème	conforme : Correction due à un rabais de 15%
11.	GMS	13 260 000	21 899 000	13 260 000	21 899 000	15 646 800	25 840 820	15 646 800	25 840 820	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 22 (900 000)
12.	INAFAT ENTREPRISE	16 765 000	27 450 000	13 490 628	22 088 741	19 782 700	32 391 000	15 918 941	26 064 714	3ème	Conforme. Correction due à un rabais de 19,53%
13.	SLCGB	15 025 000	24 528 000	15 025 000	22 695 000	17 729 500	28 943 040	17 729 500	26 780 100	7ème	conforme : erreur de quantité maximale à l'item 19 (15 au lieu de 156) entrainant une variation de 7,47%.
14.	ECO-TECH	16 990 000	27 850 000	13 990 523	22 915 305	20 048 200	32 863 000	16 508 817	27 040 060	5ème	conforme .Correction due à une erreur de multiplication à l'item 5 et à un rabais de 20,35% entrainant une variation de - 3,19%.
15.	H2S SERVICES	16 733 000	27 705 000	13 284 329	21 995 000	19 744 940	32 691 900	15 675 508	25 954 099	1er	Conforme : correction due à un rabais de 20,61%
16.	LPA	14 056 200	22 034 000	14 056 200	22 034 000	16 586 316	26 000 120	16 586 316	26 000 120	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 22 (950 000)
17.	CONGO DISTRIBUTION	14 850 000	22 460 000	14 850 000	22 460 000	17 523 000	26 502 800	17 523 000	26 502 800	6ème	conforme
Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques pour l'organisation des concours, session 2025 E= 37 000 000 ; M= 33 948 323 ; 0.85M= 28 856 074 ; 1.15M = 39 040 571											
1	SOCIETE Z NEERE sarl	13 339 000	23 685 000	12 669 000	22 325 000	15 740 020	27 948 300	14 949 420	26 343 500	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse. discordance entre le prix unitaire en lettre et en chiffre à l'item 9 (80 000 en lettre et 420 000 en chiffre) entrainant une variation de -5,74%,
2	MONDIAL DISTRIBUTION	16 233 250	29 729 000	13 960 595	25 566 940	19 155 235	35 080 220	16 473 502	30 168 989	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 9, 14, 15, 16 et 17 respectivement de 1 750 000, 912 500 , 940 000 , 950 000 et 950 000 . correction due à un rabais de 14%

Résultats provisoires

3	DATANG SOLUTION	16 445 000	29 702 500	14 471 600	26 138 200	19 405 100	35 048 950	17 076 488	30 843 076	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 9 de 3 000 000 . correction due à un rabais de 12%
4	RDI sarl	13 472 000	24 782 000	13 472 000	24 782 000	15 896 960	29 242 760	15 896 960	29 242 760	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 9 de 700 000
5	OUDIS SARL					14 971 840	29 734 230			Non classé	Non conforme : personnel et matériel minimum non fournis
6	AS EQUIPEMENTS & TRAVAUX	16 108 500	31 327 500	13 150 979	25 575 771	19 008 030	36 966 450	15 518 156	30 179 410	3ème	conforme : correction due à un rabais de 18%
7	EZO International					17 027 400	31 860 000			Non classé	Non conforme : personnel et matériel minimum non fournis
8	SBPE SARL	14 480 000	23 945 000	14 480 000	23 945 000	17 086 400	28 255 100	17 086 400	28 255 100	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
9	LCF	16 097 500	31 332 500	12 981 024	25 266 528	18 995 050	36 972 350	15 317 608	29 814 503	1er	conforme : correction due à un rabais de 19%
10	GLOBAL SAMY SARL	21 144 500	31 164 000	16 587 860	24 448 158	24 950 510	36 773 520	19 573 675	28 848 826	Non classé	Non conforme : correction due à un rabais de 21,55%. Offre anormalement basse
11	GMS	12 619 500	24 630 500	12 704 246	24 630 500	14 891 010	29 063 990	14 891 010	29 063 990	Non classé	Non conforme : prix unitaire irréaliste à l'item 14 , 15 , 16 et 17 de 700 000 chacun
12	INAFAT ENTREPRISE	14 370 000	27 010 000	13 216 089	24 841 097	16 956 600	31 871 800	15 594 985	29 312 494	5ème	conforme : correction due à un rabais de 8,03%
13	SLCGB	19 682 000	27 770 000	19 682 000	27 770 000	23 224 760	32 768 600	23 224 760	32 768 600	8ème	conforme
14	ECO-TECH	14 370 000	27 010 000	13 273 569	24 949 137	16 956 600	31 871 800	15 662 811	29 439 982	6ème	conforme : Correction due à un rabais de 7,63%
15	H2S SERVICES	15 770 000	29 810 000	13 085 946	24 736 338	18 608 600	35 175 800	15 441 416	29 188 879	2ème	conforme : Correction due à un rabais de 17,02%
16	LPA	14 040 500	26 514 500	13 198 070	24 923 630	16 567 790	31 287 110	15 573 723	29 409 883	4ème	conforme : correction due à un rabais de 6%
17	CONGO DISTRIBUTION	15 014 000	25 090 000	15 014 000	25 090 000	17 716 520	29 606 200	20 707 820	29 517 700	7ème	Conforme : discordance entre le PU en lettre et en chiffre (70 000 en lettre et 75 000 en chiffre)
Attributaires	<p>Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et du SP-CEFP-VEP : H2S SERVICES pour un montant minimum de quinze millions six cent soixante-quinze mille cinq cent huit (15 675 508) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-neuf millions six cent vingt-sept mille trois cent (29 627 300) FCFA TTC après une augmentation de +14,15% de la quantité maximale à l'item n°1(+5) ; 5(+10) ; 7(+5) ; 22(+3) ; 24(+3) avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande</p> <p>Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques pour l'organisation des concours, session 2025 : L C F pour un montant minimum de quinze millions trois cent dix-sept mille six cent huit (15 317 608) FCFA TTC et un montant maximum de trente-quatre millions cent quarante-huit mille huit cent vingt-deux (34 148 822) FCFA TTC après une augmentation de +14.53% de la quantité maximale à l'item n°1(+5) ; 2(+5) ; 6(+2) ; 9(+2) ; 14(+1) ; 15(+1) ; 17(+1) ; 22 (+10) avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande</p>										

DEMANDE DE PRIX N°2025-007/MFPTPS/SG/DMP pour la prestation de gardiennage et de sécurité des locaux du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (marché à commandes). **Référence et la date de publication** : revue des marchés publics n° 4076 du vendredi 14 février 2025. **Convocation CAM pour l'ouverture** : lettre n°2025-006/MFPTPS/SG/DMP du 18/02/2025
Date de dépouillement : 21/02/2025. **Nombre de plis reçus** : dix (10). **Lot unique. Financement** : Budget Etat ; Exercice 2025

N°	Soumissionnaire	Montant lu HTVA		Montant corrigé HTVA		Montant lu TTC		Montant corrigé TTC		Ran	Observations
		Min	max	Min	max	min	max	min	max		
Lot 1 : Prestations de gardiennage et de sécurité des locaux du MFPTPS à Ouagadougou. (E= 42 000 000 ; M = 38 578 438 ; 0.85M= 32 791 673 ; 1.15M = 44 365 204)											
1	N P S	2 360 460	28 325 520	2 360 460	28 325 520	2 785 343	33 424 114	2 785 343	33 424 114	3ème	Conforme
2	SO SE REF	2 036 800	24 441 600			2 403 424	28 841 088			Non classé	Non conforme : le permis de port d'arme ne possède pas d'arme de poing demandées par la DPX
3	A S I W sécurité SARL	2 432 000	29 184 000			2 869 760	34 437 120			Non classé	Non conforme : le permis de port d'arme ne possède pas d'arme de poing demandées par la DPX
4	YIDOUI SERVICE	2 360 800	28 329 600	2 360 800	28 329 600	2 785 744	33 428 928	2 785 744	33 428 928	4ème	conforme
5	G P S BURKINA SARL	2 324 400	27 892 800	2 324 400	27 892 800	2 742 792	32 913 504	2 742 792	32 913 504	1er	conforme
6	BPS SARL	2 371 200	28 454 400			2 798 016	33 576 192			Non classé	Non conforme : le permis de port d'arme ne possède pas d'arme de poing demandées par la DPX

Résultats provisoires

7	BPS PROTECTION SARL	2 430 100	29 161 200	2 430 100	29 161 200	2 867 518	34 410 216	2 867 518	34 410 216	5ème	conforme
8	MAXIMUM PROTECTION	2 365 462	28 385 543,98			2 791 245,16	33 494 941,9			Non classé	Non conforme : le permis de port d'arme ne possède pas d'arme de poing demandées par la DPX
9	OMNI SERVICE LTD	2 334 304	28 011 624	2 334 302	28 011 624	2 754 479	33 053 716	2 754 476	33 053 716	2ème	Conforme : erreur de sommation du montant minimum HTVA (2 334 302 au lieu de 2 334 304)
-Lot 2 : Prestations de gardiennage et de sécurité des locaux des Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS), DRFP Est et de la bourse de travail de Tenkodogo (E= 31 000 000 ; M= 28 237 336 ; 0.85M= 24 001 736 ; 1.15M = 33 320 057)											
1	N P S	1 791 860	21 502 320	1 791 860	21 502 320	2 114 395	25 372 738	2 114 395	25 372 738	6ème	conforme
2	SO SE REF	1 260 000	15 120 000	1 260 000	15 120 000	1 486 800	17 841 600	1 486 800	17 841 600	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse
3	LAFORSEC Security SARL	1 750 000	21 000 000	1 750 000	21 000 000	2 065 000	24 780 000	2 065 000	24 780 000	4ème	conforme
4	A S I W sécurité SARL	1 792 000	21 504 000	1 792 000	21 504 000	2 114 560	25 374 720	2 114 560	25 374 720	7ème	conforme
5	YIDOUI SERVICE	1 710 800	20 529 600	1 710 800	20 529 600	2 018 744	24 224 928	2 018 744	24 224 928	1er	conforme
6	G P S BURKINA SARL	1 734 600	20 815 200	1 734 600	20 815 200	2 046 828	24 561 936	2 046 828	24 561 936	3ème	conforme
7	BPS PROTECTION SARL	1 793 400	21 520 800	1 793 400	21 520 800	2 116 212	25 394 544	2 116 212	25 394 544	8ème	conforme
8	MAXIMUM PROTECTION	1 762 348	21 148 176	1 762 348	21 148 176	2 079 570.64	24 954 847.7	2 079 571	24 954 848	5ème	conforme : correction due à des arrondis
9	OMNI SERVICE LTD	1 718 556	20 622 672	1 718 556	20 622 672	2 027 896	24 334 753	2 027 896	24 334 753	2ème	conforme
Attributaires		<p>Lot 1 : Prestation de gardiennage et sécurité des locaux du MFPTPS à Ouagadougou : G P S BURKINA SARL pour un montant minimum de deux millions sept cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-douze (2 742 792) FCFA TTC et un montant maximum de trente-deux millions neuf cent treize mille cinq cent quatre (32 913 504) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande ;</p> <p>Lot 2 : Prestation de gardiennage et la sécurité des locaux des Directions régionales du travail et de la protection sociale (DRTPS), DRFP Est et de la bourse de travail de Tenkodogo : YIDOUI SERVICE pour un montant minimum de deux millions dix-huit mille sept cent quarante-quatre (2 018 744) FCFA TTC et un montant maximum de vingt-quatre millions deux cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-huit (24 224 928) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.</p>									

DEMANDE DE PRIX N°2025-005/MFPTPS/SG/DMP pour l'acquisition de cantines et de cadenas pour l'organisation des concours, session 2025. Référence et date de publication de l'avis : revue des marchés publics n°4075 du 13 février 2025
Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2025-005/MFPTPS/SG/DMP du 18/02/2025. Date de dépouillement : 21/02/2025
Date de délibération : 21/01/2025. Nombre de plis reçus : sept (07). Financement : budget de l'Etat exercice 2025.

N°	Soumissionnaire	Montant HTVA lu		Montant corrigé HTVA		Montant TTC lu		Montant corrige TTC		Rang	Observations
		mini	maxi	mini	maxi	mini	maxi	mini	maxi		
Lot unique : acquisition de cantines et de cadenas pour l'organisation des concours, session 2025.											
M : 20 321 701 ; 0.85M : 17 273 446 ; 1.15M : 23 369 956											
1	ACMY	6 767 550	14 729 100	6 767 550	14 729 100	7 985 709	17 380 338	7 985 709	17 380 338	3ème	conforme
2	BID	3 667 500	15 290 000	3 667 500	15 290 000	4 327 650	18 042 200	4 327 650	18 042 200	Non classé	Non conforme : Prix unitaire irréaliste de l'item 2 irréaliste de 15 FCFA
3	ZIRAFE INTER OPTIMA SERVICES CENTER	6 840 000	14 580 000	6 840 000	14 580 000	8 071 200	17 204 400	8 071 200	17 204 400	Non classé	Non conforme offre anormalement basse
4	E N L	8 212 500	15 175 000	8 212 500	15 175 000	9 690 750	17 906 500	9 690 750	17 906 500	5ème	conforme
5	LBC	5 915 250	15 875 500	5 915 250	15 875 500	6 979 995	18 733 090	6 979 995	18 733 090	2ème	conforme
6	AIMANE FAWAZE ET FRERES CONSORTIUM	5 420 250	15 085 500	5 420 250	15 085 500	6 395 895	17 800 890	6 395 895	17 800 890	1er	conforme
7	OK-EDS	7 267 500	15 085 000	7 267 500	15 085 000	8 575 650	17 800 300	8 575 650	17 800 300	4ème	conforme
ATTRIBUTAIRE		<p>Lot unique : AIMANE FAWAZE ET FRERES CONSORTIUM pour un montant minimum de six millions trois cents quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-quinze (6 395 895) FCFA TTC et un montant maximum de vingt millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-quinze (20 297 475) FCFA TTC après une augmentation de la quantité maximale de l'item n°1 de trente-cinq (35) unités soit une variation de 14,02% avec un délai de livraison de trente (30) jours pour chaque commande.</p>									

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Appel d'Offres Ouvert International N°2024-007/MEMC/SG/DMP du 30/09/2024 relatif aux travaux de Renforcement du système de Télécommunication du Réseau National Interconnecté. Financement : IDA - Accord de crédit N° TF0B5744. Publication de l'avis : Quotidien d'information de la DGCMEF N°3983 du mardi 08 octobre 2024 et prolongé par communiqué dans le quotidien N° 3988 du mardi 15 octobre 2024, sur le site web www.dgmp.gov.bf et sur UNDB online le mardi 08 octobre 2024. Nombre de soumissionnaires : Quatre (04). Méthode de sélection : procédure à deux enveloppes et critères notés. Score technique minimum requis : 49,5 points. Date d'ouverture des offres techniques : 22 novembre 2024. Date de délibération des offres techniques : 27 décembre 2024. Date d'ouverture des offres financières : 18 février 2025. Date de délibération des offres financières : 28 février 2025.

Soumissionnaires	Prix proposés (en TTC)	Prix évalué(s) (en TTC)	Évaluation technique			Évaluation financière		Évaluation combinée	
			scores techniques	Scores pondérés	Classement technique	Coût évalué de l'Offre (en FCFA TTC)	Pondération du Coût	Scores évalués (B)	Classement
			T	T*(1-X)		C	X	$B \equiv \frac{C_{bas}}{C} X + \frac{T}{Thaut} (1-X)$	
Groupement AFRIK LONNYA S.A ET XIAN ELECTRIC ENGINEERING CO. LTD.	807 066 313 Francs CFA TTC	848 562 092 Francs CFA TTC (- erreur de calcul a l'item 3.6 (9000*2=18 000 au lieu 13 500) ; - erreur de calcul du forfait sécurité de 10% (124 624 dollar soit 77 142 008 F CFA au lieu 62 087 dollar soit 38 431 729 F CFA)).	77,92	0,39	2 ^e	848 562 092 TTC	0,6	0,98	2 ^e
Groupement Société Africaine de Construction et de Transport d'Énergie (SACOTEN) SARL ET SCAN ELECTROMECHANIC CONT. L.L.C	Part monnaie étrangère HT-HD : 1 646 312 euro Part monnaie locale HT-HD : 1 240 360 000 Francs CFA Soit Part monnaie étrangère TTC : 2 210 744 euro Part monnaie locale TTC : 1 463 624 000 Francs CFA	1 646 312 euro HT-HD ; Part monnaie locale : 1 240 360 000 Francs CFA HT-HD Soit 2 210 744 euro TTC Part monnaie locale : 1 463 624 000 Francs CFA TTC	75,24	0,38	3 ^e	2 913 777 002 TTC	0,6	0,55	3 ^e
Groupement CGPS BURKINA/ CGPS NIGER	710 534 000 HT-HD 838 430 120 TTC	710 534 000 HT-HD 838 430 120 TTC	79,88	0,40	1 ^{er}	838 430 120 TTC	0,6	1,00	1 ^{er}
Attribution	À l'offre ayant obtenu la note combinée technique et financière la plus élevée : ➤ Groupement CGPS BURKINA/ CGPS NIGER pour le montant HT-HD de sept cent-dix millions cinq cent trente-quatre mille (710 534 000) soit huit cent trente-huit millions quatre cent trente mille cent vingt (838 430 120) francs CFA TTC.								

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-007/CENOU/DG/PRM du 12/02/2025 pour l'envoi de colis au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU). Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025 Publication de l'avis : RMP N°4077 du lundi 17 février 2025. Lettre de convocation CAM : N° 2025-000006/CENOU/DG/PRM du 24/02/2025. Nombre de plis reçus : quatre (04). Date d'ouverture : 27/02/2025.

Borne inférieure : 8 034 377 TTC ; Seuil de tolérance : 7 632 658 TTC ; Borne supérieure : 10 870 039 TTC				
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	DIMA COURTAGE ET PRESTATIONS DIVERSES	Mini : 7 976 800 TTC Maxi : 9 971 000 TTC	Mini : 6 760 000 HTVA Mini : 7 976 800 TTC Maxi : 8 450 000 HTVA Maxi : 9 971 000 TTC	Conforme : 2 ^{ème}
2	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES PRATICIENS (CFPP)	Mini : 5 332 800 HTVA Maxi : 6 666 000 HTVA	Mini : 5 332 800 HTVA Maxi : 6 666 000 HTVA	Conforme 1 ^{er}
3	COS SARL	Mini : 6 000 000 HTVA Maxi : 7 500 000 HTVA	Mini : 6 000 000 HTVA Maxi : 7 500 000 HTVA	Non conforme : Pièces administratives non fournies
4	GIOSC	Mini : 5 312 000 HTVA Maxi : 6 640 000 HTVA	Mini : 5 312 000 HTVA Maxi : 6 640 000 HTVA	Non conforme : -Pièces administratives non fournies ; -Demande de confirmation des prix restée sans suite.
Attributaire provisoire		CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES PRATICIENS (CFPP) pour un montant minimum de cinq millions trois cent trente-deux mille huit cents (5 332 800) F CFA HTVA et un montant maximum de six millions six cent soixante-six mille (6 666 000) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.		

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DEMANDE DE PRIX n°2025-008/MEBAPLN/SG/DMP du 22/01/2025 relative à l'acquisition de fournitures de bureau pour l'organisation des examens et concours et la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF.

FINANCEMENT : Budget ETAT, Exercice 2025. CONVOCAION CAM : N°2024-00018/MENAPLN/SG/DMP/sse-mp du 31/01/2025

PUBLICATION : Quotidien des Marchés publics n° 4063 du 28/01/2025

DATE D'OUVERTURE : 06/02/2025. NOMBRE DE CONCURRENTS : Vingt-trois (23).

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés y compris rabais		Observations
		Montant en FCFA HTVA	Montant en FCFA TTC	Montant en FCFA HTVA	Montant en FCFA TTC	
Lot 1 : Acquisition de rames de papier pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF/MEBAPLN						
BORNE INFERIEURE : 36 609 240 / BORNE SUPERIEURE : 49 530 148						
1	SBI SARL	30 727 500	-	30 727 500	36 258 450	Offre anormalement basse
2	SIBIOTECH	32 200 000	-	32 200 000	37 996 000	Conforme et qualifié 12 ^{ème}
3	PLANETE SERVICES	-	37 656 750	-	37 619 093	Conforme et Qualifié Remise de 0.1% sur le montant hors TVA Soit - 31 913 HTVA 10 ^{ème}
4	AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION	31 070 500	-	31 070 500	36 663 190	Conforme et qualifié 1 ^{er}
5	RAFIQ VISION SARL	-	41 725 390	-	41 725 390	Conforme et qualifié 14 ^{ème}
6	KANDOR GROUP	-	36 311 550	-	-	Non Conforme Echantillon de l'item 1 non fourni
7	TIK NERE SARL	31 282 000	-	31 282 000	36 912 760	Conforme et Qualifié 5 ^{ème}
8	IPCOM TECHNOLOGIE	-	36 811 280	-	36 811 280	Conforme et Qualifié 4 ^{ème}
9	ETS KM DISTRIBUTION	31 810 000	37 535 008	31 810 000	-	Non Conforme Montant de la garantie de soumission non conforme : 1 000 000 FCFA au lieu de 600 000 FCFA
10	EZO INTERNATIONAL	-	38 591 900	-	38 591 900	Conforme et Qualifié 13 ^{ème}
11	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-	37 128 110	-	37 128 110	Conforme et Qualifié 7 ^{ème}
12	AZ NEW CHALLENGE	-	36 701 540	-	36 701 540	Conforme et Qualifié 2 ^{ème}
13	GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE	-	36 196 500	-	36 196 500	Offre anormalement basse
14	BHD	-	36 556 400	-	36 556 400	Offre anormalement basse
15	PAROS	31 800 00	37 524 000	31 800 00	37 524 000	Conforme et Qualifié 9 ^{ème}
16	SUNRISE COMPANY	31 180 000	36 792 400	31 180 000	36 792 400	Conforme et Qualifié 3 ^{ème}
17	REDEMPTION SERVICES	31 445 000	-	31 445 000	37 105 100	Conforme et Qualifié 6 ^{ème}
18	EZO BIF SARL	28 315 000	-	28 315 000	33 411 700	Offre anormalement basse
19	LBH	-	37 813 100	-	37 813 100	Conforme et qualifié 11 ^{ème}
20	GFB AFRICA	-	37 329 300	-	37 329 300	Conforme et Qualifié 8 ^{ème}
Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF/MEBAPLN						
BORNE INFERIEURE : 21 180 051 / BORNE SUPERIEURE : 28 655 364						
1	SBI SARL	16 998 350	-	16 998 350	20 058 053	Offre anormalement basse
2	E.W.N	19 455 300	-	19 450 300	22 951 354	Conforme ITEM 40 : Montant en lettres 1200 différent du montant en chiffres 1250 Soit -5 000 F Qualifié 7 ^{ème}
3	SIBIOTECH	19 172 100	-	19 172 100	22 623 078	Conforme et qualifié 6 ^{ème}
4	PLANETE SERVICES	-	21 606 390	-	21 606 390	Conforme et Qualifié 4 ^{ème}
5	GROUPE CHALIM BUSINESS CENTER SARL	22 032 500	-	22 032 500	25 998 350	Conforme et Qualifié 8 ^{ème}
6	IPCOM TECHNOLOGIE	-	21 536 357	-	-	Non Conforme : Les spécifications techniques des items 64 à 73 proposées ne sont pas conformes à celles demandées dans le dossier (cachets DGEC-EPPNF demandés au lieu de cachets DGRC-EPPNF proposés)

Résultats provisoires

7	EZO INTERNATIONAL SARL	-	19 678 624	-	19 678 624	Offre anormalement basse
8	LCB	-	21 600 000	-	21 600 000	Conforme et Qualifié 3 ^{ème}
9	BHD	-	20 768 000	-	20 779 800	Offre anormalement basse Item 81 : Montant en lettres 32500 différent du montant en chiffres 32000 sur la facture soit + 11 800 F
10	PAROS	17 795 000	20 998 100	17 795 000	20 998 100	Offre anormalement basse
11	SUNRISE COMPANY	18 000 000	21 240 000	18 000 000	21 240 000	Conforme et Qualifié 1^{er}
12	REDEMPTION SERVICES	18 280 000	-	18 280 000	21 570 400	Conforme et Qualifié 2^{ème}
13	EZOBIF SARL	18 806 000	22 191 080	19 006 000	22 427 080	Conforme et Qualifié Item 82 : Erreur de calcul 200*2000=400 000 au lieu de 200 000 Soit + 236 000 5 ^{ème}
ATTRIBUTAIRES :		<p>Lot 1 : AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION pour un montant de trente-cinq millions six cent trente mille cinq cents (35 630 500) FCFA HTVA après une augmentation de 300 unités à l'item 1 (carton de rames de papier) correspondant à une augmentation du montant HTVA de + 4 560 000 FCFA soit une variation de 14,68%. Le délai de livraison est de trente (30) jours ;</p> <p>Lot 2 : SUNRISE COMPANY pour un montant de vingt-quatre millions quatre cent dix-sept mille cent cinquante (24 417 150) FCFA TTC après une augmentation des quantités des items suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux cent cinquante (250) unités à l'item 15 (paquets de chemises cartonnées) - deux cents (200) unités à l'item 16 (paquets de sous chemises) - et trois cents (300) unités à l'item 19 (boîtes d'archives A4) correspondant à une augmentation du montant TTC de 3 177 150 FCFA soit une variation de 14,96% . <p>Le délai de livraison est de trente (30) jours.</p>				

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

Demande de prix à commandes N°2025-003/ABNORM/DG/PRM du 16/01/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau. **Financement :** Budget ABNORM, Exercice 2025. **Imputation budgétaire/Prêt ou Crédit :** Chap. 60 Art 604 Para 6047. **Date de publication :** Quotidien n° 4071 du vendredi 07 février 2025. **Date du dépouillement :** 17/02/2025. **Nombre de plis vendus :** treize (13). **Nombre de plis reçus :** sept (07).
Lettre d'invitation de la CAM : N°2025-022/ABNORM/DG/PRM du 11 /02/2025 ;
Offre anormalement basse ou élevée : 12 729 425 TTC < M < 17 222 163 TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		Minium	Maximum	Minium	Maximum		
01	GROUPE ASA MATERIEL SARL	2 127 450 TTC	13 483 000 TTC	Non évalué		Non classé	Non conforme : Conditionnement non conforme aux spécifications techniques : paquet de 1000 proposé au lieu de 10 000 demandé aux items 1,2 et 3 ; modification des spécifications techniques demandées à l'item 38 : Papier à entête Ministre préimprimé avec logo au lieu de Papier à entête ABNORM préimprimé avec logo
02	WENDYAM SERVICE	1 597 410 HTVA	12 172 150 HTVA	1 610 910 HTVA	12 302 150 HTVA	3 ^e	Conforme : discordance entre le montant en lettres (mille cinq) et le montant en chiffres (105) aux items 6 et 7 ; entre le montant en lettres (deux mille) et le montant en chiffres (2 800) à l'item 25 et entre le montant en lettres (douze mille) et le montant en chiffres (12 500) à l'item 26. Variation de +1,07%
03	YISOREGA MULTI-SERVICES	1 997 650 HTVA	11 659 450 HTVA	1 844 400 HTVA	11 631 950 HTVA	4 ^e	Conforme : discordance entre le montant en lettres (trois mille deux cent cinquante) et le montant en chiffres (3 750) à l'item 50 ; erreur de calcul aux items 44 et 54. Variation de -0,2%
04	ETABLISSEMENT SIG	2 368 669 HTVA	16 853 020 HTVA	Non évalué		Non classé	Non conforme : bordereau des prix unitaires non fourni.
05	AMG SARL	1 543 086 TTC	12 885 364 TTC	1 535 652 TTC	12 775 860 TTC	1 ^{er}	Non conforme : discordance entre le montant en lettres (deux cent) et le montant en chiffres (2 000) à l'item 14 ; entre le montant en lettres (deux cent cinquante) et le montant en chiffres (2 500) à l'item 51 ; entre le montant en lettres (trois cent) et le montant en chiffres (3 000) à l'item 56 ; erreur de quantité à l'item 56 (1 et 20 proposés au lieu de 10 et 30 demandés aux quantités minimum et maximum) et à l'item 59 (quantité maximum 16 proposés au lieu de 15 demandés). Variation de -0,8%. L'ASF n'a pas été fournie jusqu'à l'expiration du délai fixé par la lettre N°2025-025/ABNORM/DG/PRM du 17/02/2025 qui lui a été adressée pour complément des pièces.
06	MAAR SARL	15 001 930 TTC 2 116 920 TTC	Non fourni	Non évalué		Non classé	Non conforme : Deux montants minimums proposés et absence de montant maximum sur la lettre de soumission.
07	SOKOF SARL	1 438 150 HTVA	11 084 950 HTVA	1 515 650 HTVA	11 304 950 HTVA	2 ^e	Non conforme : Erreur de sommation des totaux minimum et maximum. Variation de +2%. L'ASF n'a pas été fournie jusqu'à l'expiration du délai fixé par la lettre N°2025-025/ABNORM/DG/PRM du 17/02/2025 qui lui a été adressée pour complément des pièces.

Attributaire provisoire : **WENDYAM SERVICE** pour un montant minimum d'un million six cent dix mille neuf cent dix (1 610 910) francs CFA HTVA et un montant maximum de treize millions quatre cent soixante-douze mille cent cinquante (13 472 150) francs CFA HTVA après une augmentation des quantités de 9% avec un délai d'exécution de **vingt (20) jours par commande.**

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Rectificatif du Quotidien N° 4073 du mardi 11 février 2025 portant sur le montant de l'attributaire suite à la variation des quantités de la DEMANDE DE PRIX N°2025-001/MSJE/ANPE/SG/PRM du 20 janvier 2025 pour la fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'ANPE, exercice 2025.

Financement : Budget ANPE ; exercice 2025 ; Publication de l'avis : n°4062 du 27 janvier 2025 ;
Date de dépouillement : 03 février 2025 ; Date de délibération : 03 février 2025 ; Nombre de soumissionnaires : cinq (05)
Borne inférieure = 8 434 741 et borne supérieure 11 411 709

Lot unique : Acquisition de fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'ANPE

Soumissionnaires	Montants minimums lus (FCFA)		Montants maximums lus (FCFA)		Montants minimums lus corrigés (FCFA)		Montants maximums lus corrigés (FCFA)		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
DJEN'S SERVICES	6 702 500	-	8 937 500	-	6 702 500	-	8 937 500	-	Conforme :	1 ^{er}
GRACE DIVINE	5 741 491	6 315 640	7 656 330	8 421 963	5 741 491	6 315 640	7 656 330	8 421 963	Offre Conforme mais anormalement basse.	
LYN SERVICES	-	6 262 317		8 350 815	-	-	-	-	Non conforme. (l'arrêté pourtant octroi d'une autorisation d'exploiter un restaurant de tourisme à Mademoiselle SAWADOGO G. Lynda Valentia est expiré.)	-
Wouré Services	-	6 257 717	-	8 344 705	-	6 257 717	-	8 344 705	Offre conforme mais anormalement basse	-
Restaurant Chez Louisia	-	6 283 750	-	8 379 250	-	6 283 750	-	8 379 250	Offre conforme mais anormalement basse	-

Attributaire : DJEN'S SERVICES pour un montant minimum HTVA de sept millions sept cent quatre mille cinq cents (7 704 500) FCFA et montant maximum de dix millions deux cent soixante-dix mille (10 270 000) HTVA après une augmentation des quantités maximum de pause-café qui passe de 1155 plats à 1325 et de pause-déjeuner qui passe de 1100 plats à 1265 plats. Le taux de variation suite à l'augmentation des quantités est de 14,85% avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque ordre de commandes.

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

UNIVERSITE NAZI BONI

Résultats provisoires, Relatif à la demande de prix N° 2025-005/MESRI/SG/UNB/P/PRM pour achat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'Université Nazi BONI (UNB), rectifiée selon la décision N°2025-L0067/ARCOP/ORD du 03/03/2025.
Date de dépouillement : mercredi 05 février 2025. Source de financement : Budget de l'UNB, exercice 2025.
Référence de publication de l'Avis dans le quotidien des marchés publics : N° 4065 du jeudi 30 janvier 2025.

N°	Soumissionnaires	Conformité technique	Analyse financière en FCFA		Appréciation générale
			Montant Lu	Montant Corrigé	
Lot 1 : Achat d'imprimés et de fournitures de bureau pour l'UNB					
1	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	Conforme	49 523 980 TTC	47 461 000 HT 49 523 980 TTC	Conforme 2 ^{ème} Les items 44, 45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025.
2	ENTREPRISE SAGA SERVICES	Conforme	42 419 000 HT	42 419 000 HT 44 330 420 TTC	Non conforme, non classé Offre anormalement basse Les items 44,45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025.
3	ECO AFRIQUE	Non conforme	50 462 110 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément a la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modèles de même que son pays d'origine
4	SOCIETE BALAIRA & FILS SARL	Non conforme	40 450 400 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé -absence des marques modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément a la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modèles de même que son pays d'origine

Résultats provisoires

5	LEADER COMMERCE DU FASO	Non conforme	61 756 775 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément a la circulaire N° 2027-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
6	ZITI SERVICES	Conforme	43 147 500 HT 50 914 050 TTC	43 147 500 HT 45 640 050 TTC	Non conforme, non classé - offre anormalement basse -Les items 44, 45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025, ce qui a entraîné variation de 10,34 en baisse
7	MOUILLO CONSEILS SARL	Conforme	41 935 000 HT	46 135 000 HT 48 742 300 TTC	Conforme, classé 1 ^{er} - Les items 44, 45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025 - Différence entre le montant en lettre et en chiffre dix-sept mille en lettre et onze mille en chiffre a l'ITEM 45. Ce qui a entraîné une variation de 10,02% à la hausse. -Recours déposé devant l'administration le 26/02/2025 pour corriger l'erreur au niveau de l'ITEM 45.
8	IMPRIMERIE FRETERNITE DU FASO	Non conforme	49 450 850 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
9	SHINY SERVICES SARL	Non conforme	50 323 460 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément a la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
10	NIDAP SARL	Non conforme	42 179 500 HT 49 771 810 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé -absence des marques et modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément a la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
11	JEHO NISSI SARL	Non conforme	49 880 068 TTC	Non examiné	Non conforme, non classé Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
12	AP.MA	Non conforme	42 500 244 HT	Non examiné	Non conforme, non classé Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
13	SOCIETE SANLE ET FILS	Conforme	52 134 760 TTC	44 182 000 HT 47 231 200 TTC	Non conforme, non classé -Offre anormalement basse -Les items 44,45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025, ce qui a entraîné variation 9,41 en baisse
14	SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICE	Non conforme	42 529 000 HT	Non examiné	Non conforme Absence des modèles pour les items 1 à 43 et item 50 Conformément à la circulaire N° 2017-000020/ARCOP/CR du 17 mai 2017 le soumissionnaire, dans sa réponse à un appel à concurrence, est tenu de déterminer le bien, objet de son offre, en définissant sa marque, son type son modelés de même que son pays d'origine
15	SOCIETE Z NEERE SARL	Conforme	44 642 500 HT	44 642 500 HT 48 088 150 TTC	Non conforme, non classé -Offre anormalement basse Les items 44,45, 46, 47,48 et 49 sont exonérés de la TVA selon loi de finance 2025.
Résultats provisoires		Lot 1 : A l'issue des évaluations technique et financière ci-dessus, la CAM déclare l'entreprise « MOUILLO CONSEILS SARL », attributaire du marché pour achat d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'Université Nazi BONI (UNB), pour un montant de quarante-six millions cent trente-cinq mille (46 135 000) Francs CFA HT avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours. Au regard de la disponibilité des crédits et des besoins, une augmentation globale de 14,90% des quantités a été effectuée au niveau des items suivants : Item 43 (carton de rames de papier A4 blanc) de 600 à 645 ; Item 44 (feuilles de composition) de 700 à 900 ; 45 (Intercalaire) de 700 à 800, soit un montant corrigé de cinquante-trois millions dix mille (53 010 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.			



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 15 à 29**
- * **Marchés de Travaux** **P. 30**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 31 à 38**

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Entretien et réparation des installations sanitaires au profit des structures du MEF

Avis de demande de prix à commandes
N°2025-0008/MEF/SG/DMP du 04/03/2025
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Économie et des Finances.

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien et réparation des installations sanitaires au profit des structures du MEF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont en un (01) lot : Entretien et réparation des installations sanitaires au profit des structures du MEF.

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025, et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives

(ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : Le budget prévisionnel est de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Acquisition et installation de matériels météorologiques d'observations et de prévision (matériels de détection d'orages, d'impacts de foudre, de suivi de phénomènes météorologiques extrêmes et d'alerte météorologique) au profit de l'ANAM

Avis d'Appel d'Offres national ouvert accéléré
N°2025-0002/MATM/SG/DMP du 28-02-2025

Nom du Projet : Projet de Renforcement de la Résilience Climatique au Burkina Faso
(HYDROMET-BF)

Numéro du Don/Crédit : IDA-D3740, TF-B2545

1. Le Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Renforcement de la Résilience Climatique (HYDROMET), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition et installation de matériels météorologiques d'observations et de prévision (matériels de détection d'orages, d'impacts de foudre, de suivi de phénomènes météorologiques extrêmes et d'alerte météorologique) au profit de l'ANAM en un lot unique :
2. Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits équipements pour un budget prévisionnel d'un milliard quatre-vingt-quinze millions (1 095 000 000) francs CFATTC.
3. La procédure sera conduite par une mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement : version Juillet 2016, révisé en septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (DMP/MATM) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Avenue du Professeur Joseph Ki ZERBO Etage /numéro de bureau : Immeuble de la décentralisation sur l'Avenue du Professeur Joseph Ki ZERBO en face de l'UEMOA du lundi au jeudi de 07h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable au comptant auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, avec la somme de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA.
6. Les offres doivent être accompagnées des Garanties de l'offre pour un montant de quinze millions (15 000 000) F CFA ;
7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (DMP/MATM) sise : Avenue du Professeur Joseph Ki ZERBO Etage /numéro de bureau : Immeuble de la décentralisation sur l'Avenue du Professeur Joseph Ki ZERBO en face de l'UEMOA à 09 heures TU.
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (DMP/MATM) sise : Avenue du Professeur Joseph Ki ZERBO Etage /numéro de bureau : Immeuble de la décentralisation sur l'Avenue du Professeur Joseph Ki ZERBO en face de l'UEMOA.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Abdoul BELEM

Acquisition de matières et fournitures consommables au profit de l'OST

Avis de demande de prix à commandes N°2025-06/MS/SG/OST/DG/PRM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics initial, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matières et fournitures consommables tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

Les acquisitions se répartissent en deux (02) lots pour un montant prévisionnel de trente-huit millions neuf cent mille (38 900 000) francs CFA TTC :

- lot1 : acquisition de produits et matériels d'entretien, de nettoyage et d'hygiène au profit de l'OST : neuf millions neuf cent mille (9 900 000) FCFA TTC;
- lot2 : acquisition de consommables informatiques : vingt-neuf millions (29 000 000) FCFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque ordre de commande pour l'année budgétaire 2025.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés, sise à Ouaga 2000 non loin de la cour d'appel;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1;
- trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot1 : 2% soit cent quatre-vingt-dix-huit mille (198 000) FCFA TTC;
- lot2 : 1% soit deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) FCFA TTC

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Cyrille Pankamavé TAMINI

**Entretien et la maintenance des groupes électrogènes et du matériel roulant
au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-05/MS/SG/OST/DG/PRM**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics initial, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance des groupes électrogènes et du matériel roulant (Ouagadougou, Bobo, Koudougou et Fada) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Les acquisitions se répartissent en trois (03) lots pour un montant prévisionnel de vingt-quatre millions cent mille (24 100 000) francs CFA TTC :
- lot1 : assurer l'entretien et la maintenance des groupes électrogènes au profit de l'OST : quatre millions cent mille (4 100 000) FCFA TTC;
- lot2 : entretien, réparation et maintenance du matériel roulant (Ouagadougou, Koudougou et Fada) : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC;
- lot3 : entretien, réparation et maintenance du matériel roulant (Bobo) : cinq millions (5 000 000) FCFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours par commande pour l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés, sise à Ouaga 2000 non loin de la cour d'appel;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'agence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :
- vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 3 ;
- dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- lot1 : cent vingt-trois mille (123 000) FCFA TTC;
- lot2 : quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA TTC;
- lot3 : cent cinquante mille (150 000) FCFA TTC.

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **jeudi 13 mars 2025 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Cyrille Pankamavé TAMINI

Acquisition de matières et fournitures consommables au profit de l'OST

Avis de demande de prix à commandes N°2025-07/MS/SG/OST/DG/PRM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics initial, gestion 2025 de l'Office de santé des travailleurs (OST).

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matières et fournitures consommables tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

Les acquisitions se répartissent en deux (02) lots pour un montant prévisionnel de cinquante-quatre millions (54 000 000) francs CFA TTC:

- lot1 : acquisition fournitures de bureau au profit de l'OST : trente millions (30 000 000) FCFA TTC ;
- lot2 : acquisition de divers imprimés : vingt-quatre millions (24 000 000) FCFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque ordre de commande pour l'année budgétaire 2025.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés, sise à Ouaga 2000 non loin de la cour d'appel;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de l'a-

gence comptable, logée au 3ème étage de la direction générale de l'OST, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot1 : 1% soit trois cent mille (300 000) FCFA TTC;
- lot2 : 1% soit deux cent quarante mille (240 000) FCFA TTC

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la direction générale (DG) de l'OST, précisément auprès de la secrétaire des services rattachés sise à Ouaga 2000 à proximité de la cour d'appel de Ouagadougou avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Cyrille Pankamavé TAMINI

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement porte à la connaissance des candidats à l'Avis à Manifestation d'Intérêt N°01/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relatif à l'Ingénierie sociale pour la promotion de la demande en ouvrage d'assainissement autonome dans huit (08) villes du Burkina Faso (Fada, Bousa, Bittou, Ouahigouya, Koudougou, Banfora, Orodara, Sindou) paru dans la revue des marchés publics, quotidien n°4080 du 20 février 2025, page 35 ; de l'annulation de la procédure pour un réaménagement des Termes de Référence dans le but de mieux répondre au besoin de l'ONEA.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre compréhension.

Le Directeur Général,

Flandion Idrissa SOURABIE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Acquisition de fournitures des ateliers au profit du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)

Avis de demande de prix
No 2025/003/MS/SG/CHU-B/DG du 07 février 2025
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

1. Le Centre hospitalier universitaire de Bogodogo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures des ateliers et des consommables biomédicaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Le montant prévisionnel du budget est de : trente millions (30 000 000) FCFA TTC pour le lot1 et douze millions cinq cent mille (12 500 000) FCFA TTC pour le lot2.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en deux lots :

Lot1 : acquisition de fournitures des ateliers au profit du CHU-B ;

Lot2 : acquisition de consommables biomédicaux au profit du CHU-B.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2025 et quinze (15) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commande à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est De l'ANSEAT, l'ex Laboratoire National de Santé Publique Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot1 et de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot2 à l'agence comptable du CHU-B.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot1 et de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot2 et devront parvenir ou être remises au service des marchés de fournitures et services du CHU-B, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

1. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

MINISTERE DE LA SANTE

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé porte à la connaissance de l'ensemble des candidats à l'appel d'offres international n°2025-0014/MS/SG/DMP du 13 février 2025 pour l'acquisition de matériels medicotechniques au profit du Projet de Renforcement des Soins de Santé Primaires pour l'Amélioration de la Santé et de la Nutrition (PRSS-ASN) publié dans le quotidien n°4088 du mardi 04 mars 2025 dont la date de l'ouverture des plis initialement prévue pour le lundi 21 avril 2025 est reportée au mardi 22 avril 2025.

Bonaventure François de Paul P. SAM

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Économie et des Finances

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES

Acquisition et installation de photocopieurs au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières.

Avis de demande de prix
N°2025-007/MEMC/SG/DMP du 03/03/2025
Financement : Fonds d'Équipement, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1• Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et installation de photocopieurs au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La prestation est en lot unique : Acquisition et installation de photocopieurs au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières. Crédit disponible : trente millions (30 000 000) francs CFA.

3• Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours calendaires.

4• Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmpmemc26@gmail.com

5• Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sis au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6• Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEMC, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7• En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le candidat.

8• Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la commission d'attribution des marchés*

Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Prestation d'agence pour l'organisation des différentes cérémonies au profit du MESRI.

Avis de demande de prix à commandes
N°2025-04/MESRI/SG/DMP du 03/03/2025
Financement : Budget de l'État, exercice 2025

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation lance une demande de prix à commande ayant pour objet : prestation d'agence pour l'organisation des différentes cérémonies au profit du MESRI.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont en lot unique avec un budget prévisionnel TTC de :

- Minimum : trente-cinq millions (35 000 000) F CFA ;
- Maximum : quarante-neuf millions trente-six mille six cents (49 036 600) F CFA.

3. Le délai de prestation est au plus tôt 14 jours et au plus tard 21 jours pour chaque commande. Le délai de validité du marché couvre l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie et des Finances.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des pièces administratives et d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) F CFA ; devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Présidente de la Commission
d'attribution des marchés*

Bassissama Viviane KABORE/OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PRESTATION DE SERVICES DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITÉ DE GESTION DU PRSA-BF À OUAGADOUGOU ET DES QUATRE (04) ANTENNES RÉGIONALES BASÉES À FADA, TENKODOGO, MANGA ET KOUDOUGOU

Demande de Cotation :

N° 2025-08/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF

Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés pour le recrutement de prestataires en vue de la signature de contrats à commande pour la prestation de services de gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du PRSA-BF à Ouagadougou et des quatre (04) Antennes Régionales basées à Fada, Tenkodogo, Manga et Koudougou en cinq (05) lots répartis comme suit :

Lot 1 : prestation de services de gardiennage des locaux de l'UGP du PRSA-BF à Ouagadougou ;

Lot 2 : de services de gardiennage des locaux de l'UGR du PRSA-BF à Fada ;

Lot 3 : prestation de services de gardiennage des locaux de l'UGR du PRSA-BF à Tenkodogo ;

Lot 4 : prestation de services de gardiennage des locaux de l'UGR du PRSA-BF à Manga ;

Lot 5 : prestation de services de gardiennage des locaux de l'UGR du PRSA-BF à Koudougou.

2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

4. Le délai de livraison de chaque commande est de quinze (60) jours calendaires.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.

6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour la prestation de services de gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du PRSA-BF à Ouagadougou et des quatre (04) Antennes Régionales basées à Fada, Tenkodogo, Manga et Koudougou (lot...) », au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 10 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :

S/C du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 h 05 mn à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des candidats qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

8. Une garantie de soumission de 400 000 est exigée pour le lot 01 et de 250 000 pour chacun des autres lots, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des plis.

10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : la prévision budgétaire est de :

- 15 000 000 FCFA/TTC pour le lot 1 ;

- 10 500 000 FCFA/TTC pour le lot 2 ;

- 10 500 000 FCFA/TTC pour le lot 3 ;

- 10 500 000 FCFA/TTC pour le lot 4 ;

- 10 500 000 FCFA/TTC pour le lot 5.

Le Coordonnateur du PRSA,

Salif TENTIKA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PRESTATION DE PAUSE-CAFÉ, DE PAUSE-CAFÉ RENFORCÉE, DE PAUSE DÉJEUNER ET DE COCKTAIL AU PROFIT DU PRSA-BF

Demande de Cotation :

N° 2025-03/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF

Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre des marchés à commande suivants :

- Lot 1 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'UGP du PRSA-BF ;
- Lot 2 : Fourniture de pause-café au profit de l'UGR Boucle du Mouhoun du PRSA-BF ;
- Lot 3 : Fourniture de pause-café au profit de l'UGR Centre - Est du PRSA-BF ;
- Lot 4 : Fourniture de pause-café au profit de l'UGR Centre - Ouest du PRSA-BF ;
- Lot 5 : Fourniture de pause-café au profit de l'UGR Centre - Sud du PRSA-BF ;
- Lot 6 : Fourniture de pause-café au profit de l'UGR Nord du PRSA-BF ;
- Lot 7 : Fourniture de pause-café au profit de l'UGR Est du PRSA-BF ;
- Lot 8 : Fourniture de pause-café de l'UGR Hauts- Bassins du PRSA-BF.

2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

4. Le délai de livraison de chaque commande est de quinze (07) jours calendaires.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.

6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenus par les candidats intéressés auprès du Secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour la prestation de pause-café, de pause-café renforcée, de pause déjeuner et de cocktail au profit du PRSA (lot...) », au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 10 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :

S/C du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 05 minutes à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des candidats qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

7. Une garantie de soumission de 1 000 000 est exigée pour le lot 01, et de 200 000 pour chacun des autres lots, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des plis.

9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : la prévision budgétaire est de :

- 35 000 000 FCFA/TTC pour le lot 1 ;
- 7 000 000 FCFA/TTC pour le lot 2 ;
- 7 000 000 FCFA/TTC pour le lot 3 ;
- 7 000 000 FCFA/TTC pour le lot 4 ;
- 7 000 000 FCFA/TTC pour le lot 5 ;
- 7 000 000 FCFA/TTC pour le lot 6 ;
- 7 000 000 FCFA/TTC pour le lot 7 ;
- 7 000 000 FCFA/TTC pour le lot 8.

Le Coordonnateur du PRSA,

Salif TENTIKA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

ACQUISITION DE PNEUS ET BATTERIES AU PROFIT DU PRSA - BF

Demande de Cotation :
N° 2025-04/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF
Financement IDA
(Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)
Référence STEP: BF-UCP/PRSA-BF-473797-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché à commande suivant : « acquisition de pneus et batteries au profit du PRSA-BF ».
 2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 4. Le délai de livraison de chaque commande est de quinze (07) jours calendaires.
 5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
 6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour l'acquisition de pneus et batteries au profit du PRSA-BF », au plus tard le **vendredi 14 2025 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :
- S/C du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03, Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 09 heures 05 minutes à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des candidats qui souhaitent y assister.
- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
 - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Une garantie de soumission de 400 000 est exigée, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.
 8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des plis.
 9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : la prévision budgétaire est de : 15 000 000 FCFA/TTC

Le Coordonnateur du PRSA,

Salif TENTIKA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

FOURNITURE DE SERVICE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX AU PROFIT DES UGR DU PRSA-BF (FADA, TENKODOGO, MANGA ET KOUDOUGOU)

Demande de Cotation :

N° 2025-09/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF

Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés pour le recrutement de prestataires en vue de la signature de contrats à commande pour la prestation de services de gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du PRSA-BF à Ouagadougou et des quatre (04) Antennes Régionales basées à Fada N'Gourma, Tenkodogo, Manga et Koudougou en quatre (04) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture des services d'entretien et de la fourniture des services d'entretien et de nettoyage des locaux de l'Unité de Gestion Régionale du PRSA au Centre Sud;

Lot 2 : Fourniture des services d'entretien et de la fourniture des services d'entretien et de nettoyage des locaux de l'Unité de Gestion Régionale du PRSA au Centre Ouest;

Lot 3 : Fourniture des services d'entretien et de la fourniture des services d'entretien et de nettoyage des locaux de l'Unité de Gestion Régionale du PRSA au Centre Est;

Lot 4 : Fourniture des services d'entretien et de la fourniture des services d'entretien et de nettoyage des locaux de l'Unité de Gestion Régionale du PRSA à l'Est.

2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.

4. Le délai de livraison de chaque commande est de quinze (15) jours calendaires.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.

6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenus par les candidats intéressés auprès du Secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour la fourniture de services d'entretien et de nettoyage des locaux au profit des UGR du PRSA-BF (Fada, Tenkodogo, Manga Et Koudougou) (lot...) », au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 10 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :

S/C du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 h 05 mn à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des candidats qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.

- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

7. Une garantie de soumission de 150 000 est exigée pour chaque lot, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des plis.

9. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : la prévision budgétaire est de :

- 5 250 000 FCFA/TTC pour le lot 1 ;

- 5 250 000 FCFA/TTC pour le lot 2 ;

- 5 250 000 FCFA/TTC pour le lot 3 ;

- 5 250 000 FCFA/TTC pour le lot 4.

Le Coordonnateur du PRSA,

Salif TENTIKA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MAINTENANCE ET RÉPARATION DES CLIMATISEURS AU PROFIT DU PRSA-BF

Demande de Cotation :
N° 2025-06/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF
Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ;
Subvention N° D 921 - BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché à commande suivant : maintenance et réparation des climatiseurs au profit du PRSA-BF.
2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.
4. Le délai de livraison de chaque commande est de quinze (07) jours calendaires.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour la maintenance et réparation des climatiseurs au profit du PRSA-BF », au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :

S/C du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso, 03 BP 7108 Ouagadougou 03, Tél : 70 26 57 21/72 89 92 09

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 05 mn à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des candidats qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des plis.

8. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : la prévision budgétaire est de : Cinq millions (5 000 000) FCFA/TTC.

Le Coordonnateur du PRSA

Salif TENTIKA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE GROUPES ÉLECTROGÈNES AU PROFIT DU PRSA-BF

Demande de Cotation :
N° 2025-05/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF
N° Crédit : N° 6995-BF du 21/12/2021
Financement : IDA
(Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché à commande suivant : « entretien et réparation de groupes électrogènes ».
2. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Le délai de livraison de chaque commande est de quinze (07) jours calendaires.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
6. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA-BF), Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09 tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures 30 minutes.
Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « réponse à la demande de cotations pour l'entretien et réparation de groupes électrogènes au profit du PRSA-BF », au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-après :

S/C du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, Composante Burkina Faso (PRSA-BF), Ouaga 2000, Burkina Faso 03 BP 7108 Ouagadougou 03
Tél : 70 26 57 21/ 72 89 92 09

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 h 05 mn à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des candidats qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date limite de remise des plis.

8. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

NB : la prévision budgétaire est de : Cinq millions (5 000 000) FCFA/TTC

Le Coordonnateur du PRSA

Salif TENTIKA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Acquisition de matériels hydrologiques et hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2025-022F_MEEA/SG/DMP
Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel d'offres ouvert lance un appel d'offres ouvert ayant pour objet l'acquisition de matériels hydrologiques et hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), tels que décrits dans les Données particulières de l'appel d'offres ouvert.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en deux lots :

- lot 01 : acquisition de matériels hydrologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) ;
- lot 02 : acquisition de matériels hydrogéologiques au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres ouvert au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chaque lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA par lot devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de cent millions (100 000 000) F. CFA TTC répartis comme suit :

- lot 01 : cinquante millions (50 000 000) F. CFA TTC ;
- lot 02 : cinquante millions (50 000 000) F. CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Acquisition et installation de photocopieurs au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

Avis de demande de prix
N°2025-007/MEMC/SG/DMP du 03/03/2025
Financement : Fonds d'Équipement, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1. Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et installation de photocopieurs au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La prestation est en lot unique : Acquisition et installation de photocopieurs au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières. Crédit disponible : trente millions (30 000 000) francs CFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours calendaires.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmpmemc26@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sis au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MEMC, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la commission d'attribution des marchés

Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

LOTIERIE NATIONALE BURKINABE

Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB)

Avis de demande de prix
N°2025-004f/LONAB/DG/DPS/DMA
Financement : Budget LONAB Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB).

1• La Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la loterie nationale burkinabè (LONAB) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La demande de prix est constituée d'un lot unique : acquisition de fournitures au profit de la LONAB.

3. Le budget prévisionnel est de soixante millions (60 000 000) francs CFA TTC.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours par commande.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA), 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 TU.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 08 heures à 15 heures 30 GMT et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente cinquante mille (50 000) francs CFA à la caisse sise à la Direction des Finances et de la Comptabilité -1er étage - porte 102 du nouveau bâtiment.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA; devront parvenir ou être remises à l'adresse : Siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Service courrier, 1er étage, porte 105 – Ancien bâtiment, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements
Président de la CAM/LONAB**

Siméon OUEDRAOGO

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Fourniture de services de restauration au profit du personnel de l'ONEA (marché à commandes).

Avis de Demande de Prix
N°009/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
Financement : Budget ONEA, gestion 2025.

1• Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

2• L'ONEA dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix lance une demande de prix pour la fourniture de services de restauration au profit du personnel de l'ONEA tels que décrits dans les Données particulières de la Demande de Prix.

3• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont constituées en un (01) lot unique constitué comme suit :
• Lot unique : fourniture de services de restauration au profit du personnel de l'ONEA.

Les Candidats ont l'obligation de soumissionner pour l'ensemble des articles du lot.

4• Le délai de validité du marché sera de douze (12) mois avec un délai de livraison d'un (01) mois par commande.

5• Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, deuxième étage, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

6• Tout Candidat éligible intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA.

7• Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies plus la version numérique, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions sept cent cinquante mille (2 750 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11 avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8• Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Les montants prévisionnels pour le lot unique sont de :
- montant minimum : soixante-quinze millions deux cent mille (75 200 000) Francs CFA TTC ;
- montant maximum : quatre-vingt-quatorze millions (94 000 000) Francs CFA TTC.

Le Directeur Général de l'ONEA,

Flandion Idrissa SOURABIE

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO Plus)

Réalisation de quatorze (14) forages à gros débits dans les régions des Cascades, des Hauts Bassins, du Centre Ouest et du Sud-Ouest au profit du PIGO Plus

Avis d'Appel d'Offres ouvert National

N°2025-002/PIGO Plus/CGRE

PAYS : BURKINA FASO

NOM DU PROJET : Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la Région de l'Est (PIGO Plus)

Subvention : Convention séparée au contrat d'aide financière du 18 Janvier 2021 N° 2017 67 524

1. Le Burkina Faso a reçu un financement de la KfW pour la mise en œuvre du Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus), et à l'intention d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du marché de réalisation de quatorze (14) forages à gros débits dans les régions des Cascades, des Hauts Bassins, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest au Burkina Faso.

2. Le projet PIGO Plus, maître d'œuvre, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux répartis en cinq (05) lots conformément aux indications suivantes :

Lot	Région	Province	Commune	Villages	Coordonnées	
1	Centre-Ouest	Sissili	To	Beun	11,273272	-2,244558
		Sissili	Léo	Kayerobo	11,227905	-2,064632
		Sissili	Léo	Dabiou	11,139497	-2,149185
2	Sud-Ouest	Bougouriba	Dolo	Saptan	10,825448	-3,40895
		Bougouriba	Diébougou	Sorindjigui	10,907901	-3,47199
		Bougouriba	Diébougou	Nanè	10,835495	-3,271678
3	Sud-Ouest	Poni	Kampti	N'dangbara	10,219753	-3,484923
		Poni	Kampti	Gongone-kampti	10,147975	-3,458387
4	Cascades	Comoé	Tiefora	Biton	10,82266	4,52983
		Comoé	Wolonkoto	Malon	10,45137	5,01106
		Comoé	Niangoloko	Yendéré	10,202513	-4,981627
5	Cascades	Léraba	Niankorodougou	Kawolo	10,51799	5,35006
		Léraba	Sindou	Kawara	10,617906	5,224747
	Hauts-Bassins	KénéDougou	Orodara	Dou	10,881852	-4,930955

Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque lot.

3. La procédure sera conduite par la mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les « Directives de Passation des Marchés » de la KfW et aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du projet PIGO Plus Sise à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, téléphone : 20 97 14 46, E-mail : secretariat@pigoplus.bf, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National (DAON) complet au siège du Projet de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour chaque lot auprès de la secrétaire à Bobo-Dioulasso. La méthode de paiement sera en espèce. Le DAO sera adressé par remise main à main.

6. Une visite des sites sera organisée par le Maître d'œuvre et la participation des soumissionnaires est obligatoire.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 avril 2025 à 09 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous le 04 avril 2025 à 10 heures 00 minutes.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, pour un montant de :

- lot 1, 2, 4 et 5 : neuf cent dix mille (910 000) francs CFA ;

- lot 3 : six cent dix mille (610 000) francs CFA

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : PIGO Plus Sise à Bobo Dioulasso, Secteur 5, Rue 5.05, BP 1326 Bobo Dioulasso RS 90000, téléphone : 20 97 14 46, E-mail : secretariat@pigoplus.bf

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 18 des IS et DPAO

Moussa OUEDRAOGO

Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires à consulter dans le cadre des procédures de demande de cotations

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025/002/Agetib/DG/DM**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des actions préparatoires à la réalisation de l'Autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, tronçon Ouagadougou - Bobo Dioulasso- longue d'environ 332,53 kilomètres au Burkina Faso, l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib) en vue de prendre des dispositions pour assurer les prestations en régie pour la délimitation et la sécurisation de l'emprise de l'Autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, tronçon Ouagadougou - Bobo Dioulasso lance un appel à manifestation d'intérêt pour la constitution une base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires qu'elle pourra consulter dans le cadre des procédures de demande de cotations dudit projet.
 2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 76 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Cette base de données est valable pour la durée de mise en œuvre du projet.
 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activités ci-après :
 - a- Fourniture de matériaux de construction (Matériel/profilés pour coffrage métalliques ; achat d'accessoires, supports et autres pour mise en œuvre de coffrets métalliques (unités) ; agrégat (Sable de rivière pour béton (m3) + Gravier concassé pour béton (m3)) ; peinture /Foom et peinture /huile ; GPS pour suivi-contrôle) ;
 - b- Fourniture de petits matériels et outillages (brouettes, pelles, pioches, bara-mines, niveau, kit de mesures (5 mètres. décimètre) ,vibreux/complet, ensemble seaux pour béton, marteaux, Gants /EPI et outillages divers, fût d'eau) ;
 - c- Acquisition de tricycles ;
 - d- Entretien et réparation des engins.
 4. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Directeur Général de l'Agetib précisant le numéro du lot et le domaine pour lequel l'entreprise candidate ;
 - Une description du domaine d'activité ;
 - Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète (numéro de téléphone, boîte postale, Email, N° IFU, N° RCCM etc.), sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
 - La description des moyens humains, logistiques et matériels dont dispose l'entreprise ;
 - Les preuves des expériences ou des réalisations antérieures (pages de garde et de signature des contrats ainsi que les PV de réception ou attestation de bonne fin d'exécution) ;
 - Une copie de l'agrément technique ou une autorisation d'exercer dans le domaine s'il ya lieu ;
 - Une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier.
 5. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'Agetib sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
 6. Aucune entreprise ne peut soumissionner pour plus de trois (03) domaines d'intervention.
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous auprès de la Direction des Marchés.
 8. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous plis fermé en deux (02) exemplaires (un original et une copie) au plus tard le **12 mars 2025 à 10 heures 00 mn TU** à l'adresse ci-dessous, avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base complémentaire de données de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations de l'Agetib (domaines d'activités et numéro de lot à préciser) ».
 9. L'Agetib se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
- Adresse :
Direction Générale de l'Agetib,
Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI
11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11 /Tél. : (+226) 25 37 72 23
Email. : infos@agetib.bf; site web : www.agetib.net.

Le Directeur Général

Olo Franck Hervé KANSIE
chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'INGENIERIE CHARGE DU SUIVI-CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 450 HECTARES DE PERIMETRE IRRIGUE A BOSSORA DANS LA PROVINCE DU HOUET, REGION DES HAUTS-BASSINS AU PROFIT DU PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)

Avis à manifestation d'intérêt n°2025-005/SONATER/DG/SPM

Financement : Don GAFSP TF B07227, Don IDA D921-BF,

Accord de crédit 6995-BF du 21 décembre 2021

Référence STEP : BF-UCP/PRSA-BF-473829-CS-QCBS

1. Le Burkina Faso a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA-BF) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement au titre de contrats de services de consultant pour le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 450 hectares de périmètre irrigué à Bossora dans la province du Houet, région des Hauts-Bassins.

2. Le Consultant sera chargé du contrôle et de la surveillance de l'ensemble des fournitures, équipements et travaux entrant dans le cadre des aménagements. De manière spécifique, les tâches dévolues au consultant porteront sur :

- le contrôle et la surveillance de l'exécution des travaux conformément au cahier des charges techniques;
- le contrôle et la surveillance de l'installation et des essais des équipements conformément au cahier des charges techniques.

Le Consultant retenu sera chargé d'exécuter les activités suivantes :

Activité 1 : participer à la remise du site

Le démarrage effectif des prestations commencera par la mission de remise du site en présence des parties prenantes : le PRSA, la SONATER, la DRARAH Hauts-Bassins, la Mairie et la préfecture de la commune/département de Satiri, les représentants des bénéficiaires, les entreprises et la mission de contrôle.

Le consultant sera chargé de rédiger les procès-verbaux de remise des sites. Les avis et préoccupations des futures bénéficiaires seront pris en compte et consignés dans lesdits procès-verbaux.

Activité 2 : contrôler les activités préparatoires de l'entreprise

Le bureau de contrôle participera, avec les entreprises en charge des travaux, à la reconnaissance contradictoire des repères topographiques, des zones d'emprunt et de la qualité des agrégats (gravier, sable). Avant le démarrage effectif des travaux, le bureau de contrôle organisera des séances de travail avec les entreprises. Il sera tenu de :

- vérifier la conformité des documents du marché (pièces écrites et pièces graphiques) ;
- suivre les études d'exécution et approuver les rapports d'étude ;
- approuver les dossiers d'exécution présentés par les entreprises ;
- contrôler l'installation du chantier ;
- définir les conditions de travail : moyens, méthodes, fournitures des échantillons de matériaux à utiliser ;
- analyser et valider les installations de chantiers ;
- définir et veiller au respect des conditions de travail : moyens, méthodes, fournitures des échantillons de matériaux à utiliser ;
- transmettre les documents ou dossiers validés à l'approbation du Maître d'ouvrage.

Activité 3 : participer à la gestion administrative du marché des travaux

Le bureau de contrôle assurera les tâches administratives ci-après :

- agréer le personnel clé de l'entreprises sur les chantiers ;
- contrôler la tenue à jour des fiches de présence (matériels et personnels contractuellement dus par les entreprises) ;
- veiller à la tenue à jour sur chaque chantier du journal de chantier ;
- diriger les réunions hebdomadaires de chantier et en rédiger les procès-verbaux à soumettre à l'Agence partenaire de mise en œuvre (SONATER) ;
- élaborer les rapports : rapport de démarrage, rapports mensuels, procès-verbaux, rapports circonstanciés, rapport final, rapport de parfait achèvement et comptes rendus périodiques de ses activités ;
- proposer l'arrêt des travaux en cas de graves malfaçons ;
- contrôler les coûts en préparant les mesures et métrés, les attachements, les décomptes, les avances et remboursements éventuels et avenants éventuels aux contrats, pour soumission au PRSA ;
- proposer tout ordre de service destiné à l'entrepreneur ;
- participer aux réceptions provisoires et définitives des travaux ;
- veiller à la bonne collaboration de tous les intervenants.

Activité 4 : participer à la gestion technique du marché des travaux

Le bureau de contrôle assurera les tâches de suivi-contrôle technique ci-après :

- assurer le contrôle à pied d'œuvre des travaux ;
- procéder au contrôle journalier des différents travaux (y compris les fournitures acquises) pour vérifier que leur exécution s'effectue conformément aux prescriptions techniques des marchés et aux règles de l'Art ;
- s'assurer du contrôle et du respect par les entreprises des normes de construction, des conditions de travail, des normes environnementales et des modes d'exécution prévus dans les contrats (cahiers des spécifications techniques) ;
- contrôler la qualité des matériaux pour la réalisation des ouvrages ;
- contrôler la qualité et la quantité des travaux et fournitures d'équipements ;
- réceptionner et contrôler la qualité des matériaux en procédant aux différents essais prévus dans les cahiers de prescription technique avant

- toute utilisation ;
- procéder à la réception technique des travaux aux différentes étapes prévues (implantation des ouvrages, fin d'un ouvrage ou partie d'ouvrage, ...)
 - apporter un appui-conseil technique à l'entreprise en cas de besoin ;
 - tenir à jour les plannings d'exécution des travaux et veiller à ce que l'entreprise respecte les délais d'exécution contractuels en lui faisant des propositions d'actions correctrices pour éviter les retards dans l'achèvement des travaux ;
 - faire des propositions sur les modifications nécessaires à apporter aux plans, prescriptions techniques ou méthodes de construction en fonction du terrain en cas de besoin ;
 - signaler à la SONATER, sans délai, tous les incidents et accidents éventuels de chantier dont il aura pris connaissance et les solutions qu'il aura adoptées et arrêtées ;
 - contribuer à la résolution des problèmes techniques et des difficultés qui pourraient surgir lors de l'exécution des travaux ;
 - organiser et procéder, en liaison avec la SONATER, à la pré-réception technique des travaux avant la réception provisoire ;
 - vérifier et contrôler la bonne exécution des travaux objets de réserves avant les réceptions provisoires ;
 - prendre les attachements contradictoirement avec les entreprises et les certifier ;
 - effectuer les relevés contradictoires permettant de calculer les quantités effectivement exécutées pour proposer au maître d'ouvrage le paiement des décomptes préalablement vérifiés ;
 - vérifier et approuver les plans de recollement ;
 - établir les procès-verbaux de réception des travaux.

Activité 5 : superviser la mise en œuvre du PGES-chantier et d'assurer un suivi satisfaisant des aspects Environnementaux, Sociaux, Hygiène et Sécurité (ESHS)

Aux cours des travaux, le Consultant veillera au respect des règles et engagements environnementaux, sociaux, hygiène et santé de la politique environnementale et sociale nationale, des politiques opérationnelles et des Directives Environnementales, Sanitaires et Sécuritaires de la Banque mondiale. Ainsi, il inclura dans sa mission l'évaluation des modifications de conception et/ou propositions fondée sur l'analyse de la valeur en regard des critères applicables à la prise en compte des risques et impacts environnementaux, sociaux, hygiène et sécurité.

Ainsi, le Consultant assurera le Suivi environnemental et social et le suivi de la mise en œuvre des mesures d'hygiène, de Santé et de Sécurité au travail.

3. Pour l'exécution de la mission, le Consultant mobilisera le personnel clé minimum ci-dessous :

Poste	Nombre	Qualification	Expérience générale	Nombre de missions similaires au même poste
Chef de mission	01	Ingénieur génie rural, génie civil (BAC+5 minimum)	Avoir au moins quinze (15) ans d'expérience en matière de contrôle et surveillance de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir conduit au moins cinq (05) missions de suivi-contrôle des travaux de réalisation ou de réhabilitation de périmètre irrigué
Ingénieur aménagiste chargé des études en hydraulique	01	Ingénieur en infrastructures et réseaux hydrauliques ou équivalent (BAC+5 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'études techniques d'aménagement hydro-agricoles	Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'études APD d'aménagement de périmètre irrigué d'au moins 500 ha
Contrôleur à pied d'œuvre principal	02	Technicien Supérieur en génie rural (BAC+2 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière de contrôle de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement ou de réhabilitation d'au moins trois (03) périmètres irrigués
Contrôleur à pied d'œuvre des travaux de génie civil	02	Technicien Supérieur en génie civil (BAC+2 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière de contrôle de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle à pied d'œuvre des travaux de génie civil d'au moins trois (03) périmètres irrigués
Topographe	02	Technicien Supérieur en Topographie (BAC+2 minimum)	Avoir au moins sept (07) ans d'expériences en matière d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle topographique dans au moins trois (03) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement de périmètres irrigués
Géotechnicien	02	Technicien Supérieur en Génie Civil au moins + attestations ou certificats de travail en tant que géotechnicien (BAC+2 minimum)	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière de contrôle géotechnique de travaux d'aménagements hydro-agricoles	Avoir assuré le contrôle géotechnique dans au moins trois (03) missions de suivi-contrôle des travaux d'aménagement de périmètres irrigués
Spécialiste en Sauvegarde environnementale	01	Master en environnement ou équivalent (BAC+5 minimum)	Avoir au moins sept (05) ans d'expérience en matière de réalisation d'études environnementales et/ou de surveillance de la mise en œuvre de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) Avoir une bonne connaissance des normes environnementales et sociales (NES) de la Banque mondiale en vigueur depuis octobre 2018	Avoir assuré la surveillance de la mise en œuvre d'au moins trois (03) PGES pour des projets d'aménagements hydro-agricoles (périmètre, barrage, etc.) ou routes financés par la banque mondiale
Spécialiste en sauvegarde sociale	01	Au moins BAC+4 en sociologie ou tout autre diplôme en sciences sociales ou humaine	Avoir au moins cinq (5) années d'expérience en matière de réalisation d'études sociales et/ou de mise en œuvre des mesures de gestion des risques sociaux, Etre familier avec l'approche participative y compris l'application des dispositions d'inclusion sociale, la prise en compte de groupes vulnérables dont les personnes en situation de handicap et les groupes minoritaires (migrants, transhumants, PDI, etc.), la gestion des plaintes, les aspects de VBG, le travail des enfants et le travail force, la consultation des parties prenantes, etc. Avoir des connaissances attestées sur le CES et les NES applicables aux projets d'investissements de la Banque mondiale depuis Octobre 2018	Avoir participé au moins à la réalisation de 3 missions d'évaluation sociale (élaboration de PAR, mise en œuvre de PAR ou d'audits de mise en œuvre de mesures sociales). Avoir participé à des missions de contrôle de mise en œuvre des mesures de gestion de risques sociaux dont au moins une mission similaire sur un projet d'investissement physique (aménagements hydro-agricoles, routes ou lignes barrages).

4. Le Directeur Général de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), agence partenaire de mise en œuvre, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Par ailleurs, les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. La durée d'exécution de la mission est de onze (11) mois.

6. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les documents et informations ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
- la présentation du consultant, ses domaines de compétence ;
- les références similaires du consultant relatives à l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les attestations de bonne fin d'exécution). La présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom et les contacts du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission, le montant du marché et la superficie contrôlée. Aussi, la Commission d'attribution des marchés de la SONATER peut à tout moment demander aux soumissionnaires, la présentation des originaux aux fins de vérification. Seules les missions similaires justifiées par les documents susvisés seront prises en compte pour l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

7. L'évaluation des manifestations d'intérêt en vue de la constitution de la liste restreinte se fera selon la méthode de « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC) » conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale sollicitant le Financement de Projets d'Investissements de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023 affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

Une liste restreinte d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) consultants (bureaux d'études/firmes) sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt.

Un consultant (ou groupement de consultants) pour être retenu sur la liste restreinte devra avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (à compter du 1er janvier 2020) au moins une mission de suivi et/ou contrôle des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de périmètres irrigués de superficie supérieure ou égale à 300 ha avec maîtrise totale d'eau sur un site en un seul tenant.

En outre, les consultants devront disposer d'un agrément technique EC au moins pour les bureaux nationaux. Pour les bureaux étrangers, il sera fait application de la législation en la matière de leur pays d'origine.

Les consultants seront classés sur la base du nombre de références en matière de suivi et/ou contrôle des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation de périmètres irrigués de superficie supérieure ou égale à 300 hectares avec maîtrise totale d'eau sur un site en un seul tenant au cours des cinq (05) dernières années (à compter du 1er janvier 2019).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de la SONATER, rez de chaussée, couloir droit, deuxième porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08, E-mail : sscretariatdg@yahoo.fr, aux heures suivantes : de 07 heures 30 mn à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 1er étage, couloir gauche, première porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08 au plus tard le **21 mars 2025 à 09 heures 00 minute**.

Le Directeur Général
Président de la CAM

Issaka COMPAORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural

Recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études pour le suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction et d'équipement du CHRU de Dédougou au profit du ministère de la santé

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

n°2025-0016/MS/SG/DMP du 04 mars 2025

Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE/
PROJET HÔPITAUX DE DISTRICT

1. La présente sollicitation à manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du ministère de la santé, exercice 2025.

2. Le ministère de la santé a obtenu des crédits du budget de l'Etat afin de financer le programme budgétaire 055 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations relatives au suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction et d'équipement du CHRU de Dédougou au profit du ministère de la santé.

3. Description des prestations.

Les services comprennent le contrôle et suivi technique de proximité et la coordination des travaux de construction et d'équipement du CHRU de Dédougou conformément aux responsabilités générales et spécifiques déclinées dans les TDRs.

4. Critères d'évaluation et méthode de sélection.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission aux fins d'évaluation et de classement.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat,
- le nombre d'années d'expérience,
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations demandées. (Joindre l'agrément technique pour l'exercice des missions de l'ingénierie du bâtiment ou de l'agrément technique pour l'exercice de la profession d'architecte accompagné de l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou à l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil, conformément à l'article 45 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics).
- les références techniques du consultant concernant l'exécution de marchés analogues, réalisés avec satisfaction au cours des cinq (05) dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation). La commission peut exiger les originaux des contrats et les attestations de bonne fin d'exécution aux consultants en cas de nécessité.

L'évaluation des candidats se fera suivant la méthode de sélection basée sur la qualification du consultant conformément à l'article 74 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. A l'issue de l'évaluation les trois (03) premiers consultants qualifiés et expérimentés seront invités à soumettre une proposition technique et financière conformément aux spécifications des termes de références.

En tout état de cause, les candidats à la présente manifestation d'intérêt, pour être retenu en vue de la négociation du contrat, doivent obéir aux critères d'éligibilité et de qualification requis aux articles 39, 41, 42 et 43 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

5- Composition du dossier.

Le dossier d'expression d'intérêt doit comporter :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de la santé ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de son statut juridique, sa date de création officielle;
- l'agrément technique pour l'exercice des missions de l'ingénierie du bâtiment ou de l'agrément technique pour l'exercice de la profession d'architecte ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes ou à l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil ;
- la liste des références techniques similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années, faisant ressortir l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, le contact du client, le montant du marché, la source de financement et les dates de début et de fin de la mission (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

6- Informations supplémentaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé sis dans la cours de l'ex-Trypano, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso tel : 25 48 89 20; de 7 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes, tous les jours ouvrables.

7- Date et lieu de dépôt des expressions d'intérêt.

Les expressions d'intérêt présentées en un original et trois (03) copies avec sur le coin supérieur la mention « avis à manifestation d'intérêt pour une demande de proposition alléguée en vue du recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études pour le suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction et d'équipement du CHRU de Dédougou au profit du ministère de la santé », devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso, avant le **lundi 24 mars 2025 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

8- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être tenue pour responsable de la non-réception du plis transmis par le candidat.

9- L'administration se réserve le droit de modifier tout ou partie ou de ne donner aucune suite au présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR LE SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (6) MAGASINS DE 250 TONNES EN MATÉRIAUX PRÉFABRIQUÉS DANS LA COMMUNE RURALE DE BAMA, PROVINCE DU HOUET DE LA RÉGION DES HAUTS BASSINS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-10/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP
REFERENCE STEP: BF-UCP/PRSA-BF-473838-CS-CQS

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins de 250 tonnes en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de Bama, province du Houet de la région des Hauts-Bassins ».

2. L'objectif global est de recruter un bureau d'études pour assurer le suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins d'une capacité de 250 tonnes chacun en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de Bama, province du Houet de la région des Hauts Bassins.

Spécifiquement, la prestation a pour objectifs :

- d'assurer le suivi contrôle de la qualité des ouvrages conformément aux prescriptions techniques ;
- de faire le contrôle géotechnique des sols de fondation ;
- de vérifier la formulation du béton ;
- d'assurer le respect des délais requis.

3. Le Coordonnateur du « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2024).

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de trois (03) membres au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, le meilleur bureau d'études le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRSA, précisant l'intitulé de la mission : « recrutement d'un consult-

ant pour le suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins de 250 tonnes en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de BAMA, province du Houet de la région des Hauts bassins » et dument signée par le candidat ;

- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention) ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des dix (10) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait des missions similaires réalisées). Ne seront prises en compte que les missions similaires de plus d'un million (1 000 000) F CFA TTC au cours des dix (10) dernières années ;
- pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.
- Seules les références techniques seront évaluées à cette étape de la procédure.

Trois (03) critères de notation sont retenus :

- a. Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013-2024) au moins cinq (05) missions de suivi contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments d'un montant minimum de 25 millions. Chaque mission sera notée sur 10 points, soit un maximum de cinquante (50) points ;
- b. Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013-2024) au moins cinq (05) missions de contrôle géotechnique de projets de Génie Civil. Chaque mission sera notée sur cinq (05) points, soit un maximum de 25 points. Au-delà de cinq (05) missions, cinq (05) points par mission jusqu'à un maximum de 15 points ;
- c. Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013-2024) au moins cinq (05) missions de suivi contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation de projets de Génie Civil sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC, etc. Chaque mission sera notée sur 02 points, soit un maximum de 10 points.

NB : En cas d'exæquo suite à la notation, les notes obtenues au critère c seront priorisées. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

7. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB), sous plis fermés portant au dos « AMI N°2025_03_/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP pour le recrutement d'un consultant pour le suivi contrôle des travaux de construction de six (6) magasins de 250 tonnes en matériaux préfabriqués dans la commune rurale de BAMA, province du Houet de la région des Hauts bassins ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF sis à Ouaga 2000, Burkina Faso, 03 BP 7108 Ouagadougou 03, téléphone : 25 37 61 07, Email : prsaborkina@gmail.com ou Email : dirignakabwestelle@gmail.com Tél : 72 89 92 09 au plus tard **le vendredi 07 mars 2025 à 09 heures 00mn** précises. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Le Coordonnateur du PRSA

Salif TENTIKA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution d'une base de données révisée de fournisseurs, de prestataires et de consultants au profit du Centre National de Semences Forestières (CNSF) pour 2025

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-01/MEEA/SG/CNSF/DG/PRM du 03/03/2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au titre de l'année 2025, le Centre national de semences forestières (CNSF) souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données révisée de fournisseurs ou prestataires de biens, services et travaux ainsi que des consultants pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

Fournitures et équipements

- Lot 1 : Acquisition installation de climatiseurs
- Lot 2 : Acquisition de matériel informatiques et péri-informatique
- Lot 3 : Acquisition de petits matériels et outillages

Prestation de services

- Lot 4 : Entretien de matériels électriques
- Lot 5 : Acquisition et installation de deux blocs moteurs pour réparation de véhicule

Prestations intellectuelles

- Lot 6 : Suivi-contrôle de la réalisation de (12) forages à motricité humaine
- Lot 7 : Recrutement d'un consultant pour le suivi-contrôle de la construction des conservatoires
- Lot 8 : Recrutement d'un consultant pour le suivi-contrôle de la réalisation d'une chambre froide
- Lot 9 : Recrutement d'un consultant pour le suivi-contrôle de l'équipement des forages du CNSF
- Lot 10 : Recrutement d'un consultant pour l'étude de faisabilité du projet PAREFA-3C

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le CNSF rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée à Madame la Directrice générale du Centre national de semences forestières indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation en cours de validité pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation (marchés similaires).

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot n°... » au secrétariat de la Directrice Générale du Centre national de semences forestières au plus tard le **12/03/2025 à 9 heures 00mn**.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Soumana ZELA

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025**

1. Le Ministre de la Sécurité agissant au nom et pour le compte de son ministère désigné par le terme « autorité contractante » exécute au titre de l'exercice budgétaire 2025, un programme de passation des marchés publics, par voie d'appel public à la concurrence (appels d'offres, demande de manifestation d'intérêt) relatif aux activités suivantes :

A. PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Néant

B. FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES COURANTS

Néant

C. MARCHES DE BIENS ET EQUIPEMENT

- Acquisition d'effets d'habillement au profit de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) huit cents millions (800 000 000) FCFA TTC ;

C. MARCHES DE TRAVAUX

Néant

2. Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser à la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Sécurité à Ouagadougou sis au 2ème étage de l'immeuble Pyramide sur l'avenue de l'Indépendance, en face du MEBAPLN, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, tél : 00226 25 50 53 71.

Le Directeur des Marchés Publics

Ramané PILABRE

Chevalier de l'Ordre du Mérite

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT
ET AMENAGEMENT URBAIN**

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) porte à la connaissance des candidats à l'Appel d'Offres Ouvert International N°2025-001/ACOMOD-B/DG/DPM du 15 janvier 2025 pour les travaux de construction du siège de la Régie Administrative Chargée de la Gestion de l'assistance en Escalier (RACGAE) (bâtiment R+5 avec sous-sol R-1) que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le 10 mars 2025 à 09 heures 30 mn TU, est reportée au 25 mars 2025 à 09 heures 00 mn TU.

Le Directeur Général sait compter sur votre bonne compréhension et s'excuse par ailleurs des désagréments que cela pourrait engendrer.

Le Directeur Général

Diodama Gaston KABORE

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* Marchés de Fournitures et Services courants	P. 39 à 43
* Marchés de Travaux	P. 44 à 53
* Marchés de Prestations Intellectuelles	P. 54 à 57

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE MOUHOUN

Achat tenues au profit de la police municipale et de la brigade verte de Boromo

Avis de demande de prix

N° : 2025-01/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : Ressources propres, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Boromo.

1. La Commune de Boromo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet :

- lot unique : Achat tenues au profit de la police municipale et de la brigade verte de Boromo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément technique ou une autorisation pour la fourniture de tenues au profit des forces de défense et de sécurité pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont :

- lot unique : Achat de tenues au profit de la police municipale et de la brigade verte de Boromo

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, tous les jours et heures ouvrables de service ou en appelant au 70 36 35 15 / 69 63 36 80 aux jours et heures ouvrables de service.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, président de la Commission Communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt milles (20 000) francs CFA à la trésorerie principale de Boromo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant Cent milles (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe allouée est de : Trois millions deux cent milles (3 200 000) Francs CFA TTC.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

YAGO Issouf

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Acquisition d'équipements pour la formation en technique de fabrication de charbon écologique au profit de Nanou, Ouahabou et Virou dans la commune de Boromo

Avis de demande de prix
N° : 2025-01/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : FIE/PGPC-REDD+, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Boromo.

1. La Commune de Boromo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet :

- lot unique : l'acquisition d'équipements pour la formation en technique de fabrication de charbon écologique au profit de Nanou, Ouahabou et Virou dans la commune de Boromo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont :

- lot unique : Acquisition d'équipements pour la formation en technique de fabrication de charbon écologique au profit de Nanou, Ouahabou et Virou dans la commune de Boromo

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : vingt (21) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, tous les jours et heures ouvrables de service ou en appelant au 70 36 35 15 / 69 63 36 80 aux jours et heures ouvrables de service.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo, président de la Commission Communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt milles (20 000) francs CFA à la trésorerie principale de Boromo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant Quatre cent trente-cinq mille cinq cents (435 500) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe allouée est de : Quatorze millions cinq cent vingt-sept mille cinq cents (14 527 500) Francs CFA TTC.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

YAGO Issouf
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Mise en place de plateforme multifonctionnelle (construction d'abris de machines, de magasins, de clôtures, de confection et implantation de de pancartes de signalisation)

Avis de demande de prix
N° : 2025-004/RBMH/PBL/CYHO/M/SG du 24 février 2025
Financement : PGPC/REDD+
Lot 1: quinze millions cent mille (15 100 000) FCFA.
Lot 2: quinze millions cent mille (15 100 000) FCFA
Lot 3: quinze millions cent mille (15 100 000) FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ de la commune de Yahoo.

1. La Mairie de Yahoo lance une demande de prix pour la mise en place de plateforme multifonctionnelle (construction d'abris de machines, de magasins, de clôtures, de confection et implantation de de pancartes de signalisation).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots :

- Lot 1 : mise en place de plateforme multifonctionnelle (construction d'un abri de machines, d'un magasin, de clôture, de confection et implantation de de pancartes de signalisation) à Mamou.
Lot 2 : mise en place de plateforme multifonctionnelle (construction d'un abri de machines, d'un magasin, de clôture, de confection et implantation de de pancartes de signalisation) à Madou.
Lot 3 : mise en place de plateforme multifonctionnelle (construction d'un abri de machines, d'un magasin, de clôture, de confection et implantation de de pancartes de signalisation) à Maoula.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des deux lots., dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des trois lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- lot 1 : soixante (60) jours ;
- lot 2 : soixante (60) jours ;
- lot 3 : soixante (60) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie de Yahoo, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 h 30 minutes le matin et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute dans l'après-midi.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Yahoo, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente-mille (30 000) FCFA auprès de la trésorerie départementale de Bagassi.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : quatre cent cinquante trois mille (453 000) francs CFA;
Lot 2 : quatre cent cinquante-trois mille (453 000) francs CFA
Lot 3 : quatre cent cinquante-trois mille (453 000) francs CFA

devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Yahoo, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres;

La Personne responsable de la commande publique/PI

Tély SOMBIE
Secrétaire Administratif

Acquisition et installation de matériel de transformation des PFNL pour les plateformes multifonctionnelles .

AAvis de demande de prix
N° : 2025-002/RBMH/PBL/CYHO/M/SG du 03 février 2025
Financement : PGPC/REDD+
Lot 1: cinq-millions-huit cent mille (5 800 000) FCFA
Lot 2: cinq millions huit cent mille (5 800 000) FCFA
Lot 3: cinq millions huit cent mille (5 800 000) FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho.

1. La Mairie de Yaho lance une demande de prix pour l'acquisition et installation de matériel de transformation des PFNL pour les plateformes multifonctionnelles.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots :

Lot 1 : acquisition et installation de matériel de transformation des PFNL pour la plateforme multifonctionnelle de Mamou.
Lot 2 : acquisition et installation de matériel de transformation des PFNL pour la plateforme multifonctionnelle de de Madou
Lot 3 : acquisition et installation de matériel de transformation des PFNL pour la plateforme multifonctionnelle de de Maoula
Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des trois lots., dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des trois lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- lot 1 : trente (30) jours ;
- lot 2 : trente (30) jours ;
- lot 3: trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 h 30 minutes le matin et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute dans l'après-midi.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-mille (20 000) FCFA auprès de la trésorerie départementale de Bagassi..

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : cent quarante-cinq mille (145 000) FCFA
- Lot 2 : cent quarante-cinq mille (145 000) FCFA
- Lot 3 : cent quarante-cinq mille (145 000) FCFA,

devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Yaho, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne responsable de la commande publique/PI

Tély SOMBIE
Secrétaire Administratif

Prestations d'entretien et de réparation du matériel roulant au profit de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAFa de Matourkou)

**Avis de demande de prix à commande
n°2025-004/ENAFa/DG/PRM du 10/02/2025
Financement : budget de l'ENAFa de Matourkou, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix à commande fera suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAFa de Matourkou)

1- l'Ecole nationale de formation agricole de Matourkou (ENAFa de Matourkou) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPPX) lance une demande de prix ayant pour objet, la fourniture de prestations d'entretien et de réparation du matériel roulant au profit de l'ENAFa de Matourkou tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en un lot unique : prestations d'entretien et de réparation du matériel roulant au profit de l'ENAFa de Matourkou pour un montant prévisionnel de trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot (sans objet).

3. Le délai de validité est d'un an, gestion budgétaire 2025 et le délai d'exécution des commandes est de trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou, Tel : (+226) 51 61 71 71 / 78 76 67 36.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA auprès du Caissier de l'Agence comptable de l'ENAFa de Matourkou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés de l'ENAFa de Matourkou au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Fakié Daniel HEMA
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Réalisation des travaux de délimitation de la bande de servitude du barrage de Bapla avec des balises sur 16 km dans la region du Sud-Ouest au profit de l'Agence de l'Eau du Mouhoun

Avis de demande de prix

N°:2025-07/GIP-AEM/CB/CA/DG/PR du 24/02/2025

Financement : Budget AEM GESTION 2025/ CFE

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de Trente millions quatre cent mille (30 400 000) francs CFA TTC

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et ayant un agrément technique TB

Les travaux se décomposent en deux lots comme suscités.

3 Le délai d'exécution est : soixante-quinze (75) jours

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.

5 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à l'Agence Comptable de l'AEM.

6 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama

REGION DES HAUTS BASSINS

COMMUNE DE HOUNDE

Communiqué

Le Président de la commission communale d'Attribution des marchés (CCAM) de la Mairie de Houndé informe les éventuels soumissionnaires au dossier d'appel d'offre ouvert **N°2025-01/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM** pour les travaux de construction d'infrastructures éducatives au profit de la commune de Houndé en quatre (04) lots dont l'avis est apparu dans la revue des marchés publics au quotidien N°4080 du jeudi 20 février 2025, que le rectificatif suivant a été apporté audit dossier au lot 2 et lot 4 au bordereau des prix unitaires et au devis quantitatif comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Lot	Désignation	Item ajouté ou retiré	Quantité
2	Construction de quatre salles de classes au CEG de Bouéré	Il.18 fourniture et pose de carreaux anti dérapant grès céramique de 30x30 (ajouté au dossier)	390 m ²
4	Construction de trois salles de classes (Normalisation) au secteur 4 de Houndé	V.6 fourniture et pose de carreaux anti dérapant grès céramique de 30x30 (retiré du dossier)	253,8 m ²
4	Construction d'un CEG à Bombi	Il.18 fourniture et pose de carreaux anti dérapant grès céramique de 30x30 (ajouté au dossier)	390 m ²
4	Construction d'un CEG au secteur 4	Il.18 fourniture et pose de carreaux anti dérapant grès céramique de 30x30 (ajouté au dossier)	390 m ²

Le reste sans changement.

Par ailleurs, il informe que la date limite de réception des offres reste inchangée et les soumissionnaires qui ont déjà payé le dossier peuvent prendre contact avec la Personne Responsable des marchés pour rentrer en possession du nouveau dossier sur présentation de la quittance de paiement.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer.

La personne responsable des marchés
Président de la CCAM

BAMOGO Dramane
Conseiller des Affaires Economiques

Réalisation des travaux de délimitation de la bande de servitude de deux barrages dans la région du centre-ouest au profit de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (2lots)

Avis de demande de prix
N°:2025-06/GIP-AEM/CB/CA/DG/PR du 21/02/2025
Financement : Budget AEM GESTION 2025/ CFE

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de
LOT1 : Onze millions quatre cent mille (11 400 000) francs CFA TTC
Lot2 : Treize millions trois cent mille (13 300 000) francs CFA TTC

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et ayant un agrément technique TB

Les travaux se décomposent en deux lots comme suscités.

5 Le délai d'exécution est : quarante-cinq (45) jours pour chaque lot

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à l'Agence Comptable de l'AEM.

8 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de: Deux cent vingt-huit mille (228 000) francs CFA pour le lot1 et Deux cent soixante-six mille (266 000) francs CFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le président de la Commission
d'attribution des marchés*

BAKOUAN Gnama

Réalisation des travaux

Avis de demande de prix
N°:2025-03/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 17/02/2025
Financement : Budget AEM GESTION 2025/ CFE

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

La Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de
Lot1 Cinq millions six cent mille (5 600 000) francs CFATTC
Lot2 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFATTC
Lot3 : Cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en trois (03) lots

7 Le délai d'exécution est :
Lot1 : quarante-cinq (45) jours
Lot2 : soixante (60) jours
Lot3 : quarante cinq (45) jours

8 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.

9 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun contre paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lot1 et lot3 et soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot2 à l'Agence Comptable de l'AEM.

10 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cent douze mille (112 000) francs CFA pour le lot1, Un million de (1 000 000) francs CFA pour le lot2 et Cent mille (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le président de la Commission
d'attribution des marchés**

BAKOUAN Gnama

Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 3ha à Virou dans la commune de Boromo

Avis de demande de prix
N°2025-02/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : FIE/PGPC-REDD+, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés gestion 2025 de la commune de Boromo.

1. La commune de Boromo lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 3ha à Virou dans la commune de Boromo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées d'un d'agrément TB minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

Travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher de 3ha à Virou dans la commune de Boromo.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique de la commune de Boromo (contact 70 36 35 15/ 69 63 36 80) et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au bureau de la PRCP de 7h30mn à 16h les jours et heures ouvrables de service.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du président de la Commission communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à la trésorerie principale de Boromo.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Sept cent milles (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la PRCP de la mairie de Boromo, au plus tard le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de mariage de la mairie de Boromo.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe allouée est de :

Lot unique : Vingt-trois millions quatre cent milles (23 400 000) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés*

YAGO Issouf
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Travaux de réalisation de deux (02) mini-adduction d'eau potable et d'un (01) système d'adduction d'eau potable multi villages dans la région de la Boucle du Mouhoun

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°2025/_00001_/MATM/RBMH/G.DDG/SG/CRAM
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés exercice 2025 de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de la Boucle du Mouhoun.
 2. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de la Boucle du Mouhoun (DREAE-BMH) a bénéficié au titre de l'année 2025 d'une délégation de crédits provenant du gouvernement du Burkina Faso afin de financer des réalisations d'infrastructures d'Approvisionnement en Eau Potable. La DREAE-BMH a donc l'intention d'utiliser une partie de ces crédits délégués pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux Travaux de réalisation de deux (02) mini adduction d'eau potable (mini-AEP) et d'un (01) système d'adduction d'eau potable multi villages (AEP-MV) dans la région de la Boucle du Mouhoun.
 3. A cet effet, le Secrétaire Général de la Région de la Boucle du Mouhoun, Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-dessous :
Lot 1 : Réalisation de deux (02) mini adduction d'eau potable (mini-AEP) dans la région de la Boucle du Mouhoun avec un délai d'exécution maximum de trois mois et demi (3,5);
Le montant prévisionnel pour le Lot 1 est de cinquante-un millions cent quatre-vingt-dix mille (51 190 000) FCA
Lot 2 : Réalisation d'un (01) système d'adduction d'eau potable multi villages (AEP-MV) dans la région de la Boucle du Mouhoun avec un délai d'exécution maximum de quatre (4) mois ; pour un montant prévisionnel de cent cinquante-neuf millions (159 000 000) FCFA.
 4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de la Boucle du Mouhoun (DREAE-BMH), BP 81, Dédougou, Tel : 20 52 01 14, e-mail : dreabmh@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès du secrétariat de ladite Direction sis à Dédougou de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 00 du lundi au vendredi.
 6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Personnel ;
 - Matériel ;
 - L'agrément technique U1 minimum pour lot1 et U2 pour le lot2 ;
 - La méthodologie et le planning d'exécution ;
- Voir le DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) CFA pour le lot 2, au trésor public de Dédougou.
 8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après et devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de la Boucle du Mouhoun (DREAE-BMH) : TEL : 20 52 01 71 ; FAX : 20 52 01 14 au plus tard le **lundi 10 avril 2025 à 09 heures 00** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour le lot 1 et trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA pour le lot 2.
 10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
 11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 04 avril 2025 à 09 heures 00** dans la salle de réunion du Gouvernorat de Dédougou.

*La Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés,
La Secrétaire Générale de la Région*

Adjara KIENTEGA/OUEDRAOGO
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Réalisation de forages positif dans la commune de Yaho

Avis de demande de prix
N° : 2025-003/RBMH/PBL/CYHO/M/SG du 24 février 2025

Financement : PGPC/REDD+

Lot 1 : sept-millions (7 000 000) FCFA.

Lot 2 : dix millions (10 000 000) FCFA

Lot 3 : dix millions (10 000 000) FCFA

Lot 4 : dix millions (10 000 000) FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ de la commune de Yaho.

1. La Mairie de Yaho lance une demande de prix pour la réalisation de forages positifs dans la commune de Yaho.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie FN1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots :

Lot 1 : réalisation d'un forage pastoral positif équipé de pompe manuelle à Maoula.

Lot 2 : Réalisation d'un forage positif à exhaure solaire de la plateforme multifonctionnelle à Mamou

Lot 3 : Réalisation d'un forage positif à exhaure solaire de la plateforme multifonctionnelle à Madou

Lot 4 : Réalisation d'un forage positif à exhaure solaire de la plateforme multifonctionnelle à Maoula.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des deux lots., dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des quatre lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- lot 1: soixante (60) jours;

- lot 2: soixante (60) jours;

- lot 3: soixante (60) jours;

- lot 4: soixante (60) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 h 30 minutes le matin et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute dans l'après-midi.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Yaho, tel 76 10 69 70/71 16 24 59 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA auprès de la trésorerie départementale de Bagassi.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : deux cent dix mille (210 000) FCFA

Lot 2 : trois cent mille (300 000) FCFA

Lot 3 : trois cent mille (300 000) FCFA

Lot 4 : trois cent mille (300 000) FCFA,

devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Yaho, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

- 8- Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

La Personne responsable de la commande publique/PI

Tély SOMBIE
ecrétaire Administratif

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF+UN BLOC DE LATRINE A DEUX (02) POSTES AU CEG DE MANKARGA T. AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY

Avis de demande de prix

N° :2025-001/RCPL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRCP du 31 JANVIER 2025

Financement : Fonds Minier de Développement (FMD), gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Boudry.

1. La Mairie de Boudry lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'un bâtiment administratif +un bloc de latrine a deux (02) postes au CEG de Mankarga T. au profit de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix Les travaux seront financés sur les ressources du Fonds Minier de Développement (FMD).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées d'un agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : Travaux de construction d'un bâtiment administratif + un bloc de latrine a deux (02) postes au CEG de Mankarga T. au profit de la commune de Boudry.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics. Tel : 78.93.93.33

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA à Trésorerie Provinciale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800.000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de : trente millions (30.000.000) FCFA TTC.

La Personne Responsable de la Commande Publique

KABORE Zacharia

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES COMMERCIALES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

Avis de demande de prix
N° :2025-002/RCPL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRCP du 31 JANVIER 2025
Financement : Fonds Minier de Développement (FMD)
& Ressources propres, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Boudry.

1. La Mairie de Boudry lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'infrastructures commerciales au profit de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources du Fonds Minier de Développement (FMDL) et sur ressources propres de la commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :

LOT 1 : Travaux de construction de douze (12) boutiques de rue à Boudry centre + maisonnette compteur SONABEL + un bloc latrine à deux (02) postes au profit de la commune de Boudry.

LOT 2 : Travaux de construction de douze (12) boutiques de rue à Nedogo + deux (02) blocs de maisonnettes compteurs SONABEL au profit de la commune de Boudry.

Lot 3 : Travaux de réfection d'ouvrage commercial (boutiques de rue de Yaika + les deux (02) cafètes) au profit de la commune de Boudry.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quatre-vingt-dix (90) jours pour chacun des lots 1; 2 et 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics. Tel : 78.93.93.33

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA pour chacun des lots 1 ; 2 et trente mille (30.000) FCFA pour le lot 3 à la Trésorerie Provinciale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1.000.000) FCFA pour chacun des lots 1;2 et quatre cent mille (400.000) FCFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de :

Lot 1 : quarante-deux millions sept cent soixante un mille neuf cent cinq (42.761.905) FCFA TTC.

Lot 2 : quarante-deux millions sept cent soixante un mille neuf cent cinq (42.761.905) FCFA TTC.

Lot 3 : treize millions trois cent cinquante-quatre mille vingt-quatre (13.354.024) FCFA TTC

La Personne Responsable de la commande publique

KABORE Zacharia

TRAVAUX DE REALISATION DE DOUZE (12) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A USAGE D'EAU POTABLE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

Avis de demande de prix
N° :2025-003/RCPL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRCP du 31 JANVIER 2025
Financement : FONDS MINIER DE DEVELOPPEMENT
& RESSOURCES PROPRES, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Boudry.

1. La Mairie de Boudry lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de douze (12) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine à usage d'eau potable au profit de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources propres et fonds minier de la commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément technique Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

Lot 1: réalisation de trois (03) forages positifs à Mankarga V5 (Signonghin); Mankarga V9(PDI) et à Malguessomdé au profit de la commune de Boudry.

Lot 2: réalisation de trois (03) forages positifs à Yaika (Merkin); Gouingho (CEG) et à Zoangpighin(Boilin)au profit de la commune de Boudry..

Lot 3 : réalisation de trois (03) forages positifs à Rikomtenga; au détachement militaire de Boudry et à Tamissi (école) au profit de la commune de Boudry..

Lot 4 : réalisation de trois (03) forages positifs à Ouayalgui V2 (Tangsèga); Pittyn (CSPS) et à Bingré (Badnogo) au profit de la commune de Boudry.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 1 à 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics. Tel : 78.93.93.33

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA pour chacun des lot 1 à 4 à la Trésorerie Provinciale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500.000) FCFA pour chacun des lots 1 à 4 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de :

Lot 1 à 3 : vingt millions (20.000.000) FCFA TTC pour chacun des lots.

Lot 4 : vingt millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un (20.952.381) FCFA TTC.

La Personne Responsable de la commande publique

KABORE Zacharia

TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (04) PARCS DE VACCINATION A BETAIL A NEDOGO PEULH, NEDOGO, BOURMA ET BOENA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

Avis de demande de prix
N° :2025-05/RCPL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRCP du 31 JANVIER 2025
Financement : Fonds Minier de Développement (FMD), gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Boudry.

1. La Mairie de Boudry lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de quatre (04) parcs de vaccination de bétail à Nedogo peulh, Nedogo, Bourma et à Boéna au profit de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources du Fonds Minier de Développement (FMD).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : travaux de réalisation de quatre (04) parcs de vaccination de bétail à Nedogo peulh, Nedogo, Bourma et à Boéna au profit de la commune de Boudry.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics. Tel : 78.93.93.33
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service de la commande publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75.000) FCFA à Trésorerie Provinciale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1.000.000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, avant le **vendredi 14 mars 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de : cinquante-deux millions (52.000.000) FCFA TTC.

La Personne Responsable de la commande publique

KABORE Zacharia

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultation de consultants au titre de l'année 2025 de la Commune de Dokuy

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/R.BMH/PKSS/C.DKUY/SG/PRM du 13 Janvier 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la commune de Dokuy lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants dans les domaines ci-après :

I. Fournitures et équipements

- Lot 1 : Acquisition de vivres
- Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques
- Lot 3 : Acquisition de produits d'entretien
- Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 5 : Acquisition de cartes prépayées
- Lot 6 Acquisition d'imprimés spécifiques
- Lot 7 Acquisition de matérielles et outillages scolaires

II. Services courants

- Lot 8 : Entretien véhicule à 2 roues et à 4 roues
- Lot 9 : Maintenance et réparation de matériels informatiques
- Lot 10 : Restauration

III. Prestations intellectuelles

- Lot 11 Suivi-contrôle des travaux de réalisation de latrines

IV. Travaux

- Lot 12 : Réalisation de latrines

2. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes morales ou physiques qui sont à jour vis-à-vis de l'administration. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé des offres de service à la mairie de Dokuy ne sont pas dispensées de cette formalité.

Les dossiers de candidatures devront comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
- Un agrément technique en cours de validité s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h 00 auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés à la mairie de Dokuy.

4. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RBMH/PKSS/CDUY/SG/PRM du 13 Janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Dokuy au cours de l'année 2025 », devront parvenir au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à 300 m du côté Nord du Lycée provincial de Nouna, téléphone : 71 89 51 35 plus tard **le jeudi 13 mars 2025 à 09 heures 00.**

5. Une commission siègera pour arrêter la liste des entreprises en fonction des domaines d'activités inscrits sur le RCCM et l'agrément technique

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne sera pas comptable de la non réception de l'offre ;

7. La commune de Dokuy se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

ZOUMBARA Blaise
Adjoint Administratif

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2025

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2025_001/REST/CR/SG/PRCP**

Financement : Budget du Conseil Régional de l'Est, exercice 2025

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation de Marchés (PPM), gestion 2025, le Conseil Régional de l'Est lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de sa base de données de fournisseurs et prestataires à consulter pour l'année 2025.

Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 72 du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement es marchés publics et des délégations de service publics.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activités ci-après :

Lot1 : Prestations de services courants, entretien et de maintenance de divers matériels (informatiques ; de groupe électrogène et circuit électrique ; de véhicules ; de climatiseurs, et autres matériels ; service d'entretien et de nettoyage des locaux ; de pause-café et déjeuner ; de communication).

Lot 2 : Fournitures et équipements (fournitures de bureau ; de mobiliers ; de matériels ; produits et consommables informatiques ; produits d'entretien ménager et divers équipements).

Lot 3 : Travaux (réfection/réhabilitation de système d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS)).

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025 du Conseil Régional de l'Est ainsi que la précision du lot concerné »

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale Régionale de l'Est indiquant les domaines d'activités du candidat ;
- Une description détaillée du domaine d'activité ;
- une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation d'exercer pour les travaux, le gardiennage et de surveillance des locaux, fourniture de pause-café et déjeuner, entretien et réparation des véhicules, entretien de matériels informatiques et péri-informatiques, les produits et consommables informatiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- une présentation de l'entreprise indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'intervention choisi;
- Une adresse complète fonctionnelle (Numéro de téléphone, boîte postale, E-mail etc.).

Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès Conseil Régional de l'Est, sont invités à soumettre une nouvelle offre complète à partir de la date de publication du présent avis à manifestation d'intérêt et suivant les conditions énumérées dans celui-ci.

Le Conseil Régional de l'Est se réserve le droit de donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable de la commande publique , sis au secteur 2 de Fada N'Gourma, route de Pama, tél : 62 91 79 79.

Les offres devront être rédigées en langue française en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées auprès du service courrier du Conseil régional de l'Est, tél : 24 77 17 67, sis au secteur 2 de Fada N'Gourma, route de Pama, au plus tard **le jeudi 13 mars 2025 à 09 heures 00 minute précises.**

**La Personne Responsable de la
Commande Publique**

THIOMBIANO Silassa

Recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Yagha

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-01/ MEBAPLN/SG/DREPPNF-SHL/DPEPPNF-YGH**

Dans le cadre de l'exécution du budget général de la DPEPPNF du YAGHA, exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : BUDGET DE L'ETAT

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau et divers
- Lot 2 : Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques ;
- Lot 3 : Acquisition de carburant;
- Lot 4 : Acquisition de pièces de rechange et de produits d'entretien;
- Lot 5 : Entretien et maintenance des installations électriques;
- Lot 6 : Entretien et maintenance des véhicules à deux(02) roues;
- Lot 7 : Entretien et maintenance des véhicules à quatre (04) roues;
- Lot 8 : Connexion internet illimitée au profit de la DPEPPNF-Yagha;
- Lot 9 : Fourniture de pause-café pour les réunions;
- Lot 10 : Acquisition de fournitures divers au profit des CEB;
- Lot 11 : Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau ;
- Lot 12 : Acquisition de matériel informatique de bureau ;
- Lot 13: Acquisition et installation de matériels solaires.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française , en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies devront être déposées sous plis fermé au service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF du YAGHA avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Yagha (DPEPPNF du YAGHA) » au plus tard le **jeudi 13 mars 2025 à 09 heures 00** où l'ouverture des plis sera immédiatement faite à la salle de réunion de la DPEPPNF/YAGHA en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 70 96 45 00/ 76 84 11 35.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CAM

Yannik Hazaël OUEDRAOGO
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution d'une base de données des prestataires de la Mairie de Djigoué

**Avis à manifestation d'intérêt complémentaire
N°2025-03/ RSUO/PPON/CDJG/M/PRCP**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de la Commune de Djigoué prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; la Mairie de Djigoué lance le présent avis à manifestation d'intérêt complémentaire en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt complémentaire étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2025;
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines
SERVICES COURANTS	Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts complémentaire est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt complémentaire devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
SERVICES COURANTS	Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; - Agrément en matière de maintenance de matériels roulant ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt complémentaire afin de fournir les informations et les pièces requises ;
7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;
10. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des manifestations d'intérêt reçues
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt complémentaire pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » Personne responsable de la Commande Publique de la Mairie de Djigoué. Tél : 76 83 31 55/ 72 81 64 11 au plus tard **le jeudi 13 mars 2025 à 09 heures 30 minutes.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

La Personne Responsable de la Commande Publique

Mireille COMPAORE
Aide comptable



La célérité dans la transparence